



***Réserve naturelle François Le Bail de l'île de Groix :
usages et représentations***

Mémoire de stage recherche
présenté par : **CISNEROS ARMAS, Lorena**

Bretagne Vivante

Stage encadré par Chlous, Frédérique, professeure NMHN
et Gélinaud, Guillaume, conservateur RNN marais de Séné



Référent(s) consortium : Dumez, Richard, maître de conférences MNHN

Résumé

Ce travail porte sur les usages et les représentations des habitants de l'île de Groix des zones littorales de leur île et des terrains de la réserve naturelle nationale (RNN) François Le Bail. Pour ce faire, une enquête ethnographique a été développée pendant cinq mois. L'objet de cette enquête est l'étude des questions soulevées par l'extension d'une réserve naturelle nationale terrestre dans ce territoire insulaire. Pour les aborder, il s'est agi de s'intéresser ce que la population connaît, imagine, partage à propos de la RNN et des zones littorales de l'île ; ainsi que le positionnement des habitants, en positif ou en négatif, par rapport au projet d'extension. L'objectif de ce mémoire est de répondre à la question : comment pouvons-nous comprendre le fait que, aujourd'hui, à Groix, le principe de l'extension d'une réserve naturelle ne semble pas faire l'objet d'une résistance ou d'une contestation organisée au sein de la société groisillonne ? La réponse à cette problématique se développe en trois parties : la présentation du contexte, de la méthodologie et de la problématique ; une discussion sur comment les habitants dissocient l'institution RNN du territoire ; et, enfin, l'analyse des difficultés de la gestion des zones littorales en tant que biens communs.

Mots-clés : réserve naturelle nationale, extension, usages, représentations, territoire.

Abstract

This work focuses on the inhabitant's uses and representations of the littoral zones in Groix and the grounds of the national nature reserve (RNN) François Le Bail. To do this, an ethnographic survey was developed for five months. The purpose of this survey is to study the issues raised by the extension of a national terrestrial natural reserve in this island. To address them, we wanted to know what the population knows, imagines, shares about the RNN and coastal areas of the island; as well as the positioning of the inhabitants, positive or negative, compared to the extension project. The aim of this work is to answer the question: how do we understand the fact that today in Groix the principle of the extension of a nature reserve does not seem to be the subject of a resistance or organized protest within these society? The answer to this problem develops in three parts: the presentation of the context, the methodology and the problem; a discussion of how residents dissociate the RNN institution from the territory; and, lastly, the analysis of the difficulties of coastal zone management as common goods.

Key words: national natural reserve, extension, uses, representations, territory.

Sommaire

RÉSUMÉ	2
CARTES, IMAGES ET TABLEAUX	4
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	7
I. CONTEXTE, MÉTHODOLOGIE, PROBLÉMATIQUE	10
QUELQUES ÉLÉMENTS DU CONTEXTE GROISILLON	10
LA RNN DE L'ÎLE DE GROIX ET LE PROJET D'EXTENSION	11
MÉTHODOLOGIE	15
PROBLÉMATIQUE	23
II. DISCONTINUITÉ ENTRE L'INSTITUTION ET LE TERRITOIRE	26
LA RNN ET LES AUTRES DISPOSITIFS DE PROTECTION INSTITUTIONNELS	29
UNE RÉSERVE ENTRE INVISIBILITÉ ET OMNIPRÉSENCE	32
III. LE LITTORAL : UN BIEN COMMUN ?	38
PROTECTION DU BIEN COMMUN ET LIBERTÉS INDIVIDUELLES	42
LA NON APPROPRIATION D'UN TERRITOIRE	47
CONSIDÉRATIONS FINALES	51
PORTÉE ET LIMITES DE CETTE ÉTUDE	51
CONCLUSION	53
BIBLIOGRAPHIE	55
ANNEXES	59

Cartes, images et tableaux

Liste des cartes

Carte 1. Situation géographique de l'île de Groix en région Bretagne et situation de la réserve naturelle (M. Leicher 2016). Source : Robert *et al*, 2016 : 16.

Carte 2. Périmètres concernant les espaces naturels : site Natura 2000, Conservatoire du Littoral, site Inscrits/sites Classés, Réserve Naturelle Nationale. Source : Lorient Agglomération et Agence Française pour la Biodiversité (2018, vol 1 : 32)

Carte 3. Carte de l'île de Groix. Source : GéoBretagne (Trames)

Liste des images

Image 1. Vue de la pointe de Pen Men et du phare homonyme depuis Beg Melen. Photographie personnelle de terrain.

Image 2. Vue de l'estran rocheux de la pointe des Chats, entre Porh Gigéou et Porh Morvil. On aperçoit au fond la tourelle Bezelec et, au premier plan, un peu de la végétation terrestre. Photographie personnelle de terrain.

Image 3. Nid de gravelot à collier interrompu (secteur de la pointe des Chats). Photographie personnelle de terrain.

Image 4. Caricature *Demain ?*, représentant un avenir complètement urbanisé à Groix. Auteur inconnu (signature cachée en partie par l'autocollant La Mer est notre Mère). Source : collection particulière Ludovic Yvon.

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition de l'échantillon par situation de résidence et âge

Tableau 2. Répartition de l'échantillon par catégorie socio-professionnelle

Tableau 3. Répartition de l'échantillon par lieu de vie

Sigles et abréviations

Bretagne Vivante – SEPNB : Bretagne Vivante – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

DPM : Domaine public maritime

DREAL Bretagne : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

OAP : Orientations d'aménagement et de programmation

PALOC : Unité Patrimoines locaux et gouvernance

PLU : Plan local d'urbanisme

RNN : Réserve naturelle nationale

Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce aux institutions et aux personnes qui l'ont accueilli et soutenu. Je remercie donc, tout d'abord, les équipes de Bretagne Vivante - SEPNB et de la réserve naturelle nationale François Le Bail de l'île de Groix et tout particulièrement Guillaume Gélinaud, Catherine Robert et Léa Trifault qui m'ont tant aidée.

Un remerciement spécial à Frédérique Chlous, encadrante scientifique de ce travail, pour sa grande disponibilité et bienveillance à mon égard et pour tous les éclairages qu'elle a apporté tout au long de la production des données et de l'écriture. Je remercie également l'Unité Patrimoines locaux et gouvernance (MNHN/IRD) qui m'a accueilli dans ses locaux et a financé la location d'un vélo pour la durée du travail de terrain, en particulier à Laure Empereire et à Isabelle Riaute.

Merci ensuite à Anne-Lise Jaillais, chargée de mission biodiversité-espaces naturels à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL Bretagne) pour sa disponibilité et sa précieuse collaboration.

Je voudrais remercier également Dominique Yvon, maire de Groix ; Ludovic Yvon, responsable du service espaces naturels et garde littoral ; ainsi que Jean Manelphe, chargé de mission pour le site Natura 2000 « île de Groix » et aux interlocuteurs institutionnels pour leurs temps et leur disponibilité.

Merci aussi au Vélo Vert et à Régis Jégo pour avoir bien voulu me louer un vélo malgré les difficultés administratives ; à Naïla Bedrani pour le partage d'informations et les discussions sur le terrain ; à Louise Lhoutellier pour ses conseils.

Merci également à Richard Dumez, responsable du master Erasmus Mundus au MNHN et référant institutionnel de ce travail de recherche.

Merci surtout à Lucas Taillefer pour les nombreuses relectures, pour ses commentaires pertinents et pour m'avoir accompagnée et soutenue tout au long de ce travail.

Je ne peux clore cette liste sans remercier chaleureusement toutes les habitants de l'île de Groix qui ont bien voulu répondre à ces entretiens, m'ont accordé leur temps et leur attention. Ils ont rempli mon séjour sur l'île de moments beaux et de rencontres pleines d'intérêt.

Introduction

Ce travail porte sur les usages et les représentations des habitants de l'île de Groix des zones littorales de leur île et des terrains de la réserve naturelle nationale (RNN) François Le Bail. Pour ce faire, une enquête ethnographique a été développée pendant les cinq mois de durée du stage que j'ai réalisé auprès de l'association Bretagne Vivante et de l'Unité Patrimoines locaux et gouvernance –Paloc– (MNHN/IRD). Ce stage a bénéficié également du soutien de la DREAL Bretagne.

L'objet de cette enquête est l'étude des questions soulevées par l'extension d'une réserve naturelle nationale terrestre dans un territoire insulaire tel que l'île de Groix. Pour les aborder, il a fallu s'intéresser à ce que la population connaît, imagine, partage à propos de la RNN et des zones littorales de l'île ; ainsi qu'au positionnement des habitants, en positif ou en négatif, par rapport au projet d'extension. Le choix de se focaliser sur les habitants, c'est-à-dire d'exclure les touristes ou d'autres visiteurs occasionnels de l'échantillon, se traduit par une attention portée aux personnes qui ont leur résidence principale sur l'île de Groix ainsi qu'aux résidents secondaires car ces deux catégories de population ont un rapport de longue durée au territoire. L'enquête ethnographique permet d'appréhender les liens que les habitants entretiennent avec les territoires de la réserve, actuels et futurs, leurs usages et leurs représentations sociales afin de permettre l'expression des pratiques, de l'expérience et du ressenti.

En suivant la méthode de problématisation expliquée par Lemieux (2012), le protocole de terrain a été conçu en accord avec les encadrants du stage. Il fallait donc démarrer avec des questions de départ, ne cherchant pas à problématiser avant d'avoir accès aux données de terrain. Cet auteur décrit le fait de problématiser comme un acte de « mise en énigme de la réalité » qui demande une connaissance préalable suffisante de l'objet et du monde social que l'on entend étudier. Il s'agit de ce fait d'une méthode inductive car la connaissance du terrain s'est faite en même temps que la phase d'enquête. Ainsi, j'ai orienté la construction du protocole de recueil des données en prenant pour base trois questions de départ :

- Quelles activités développent les habitants de l'île de Groix au sein des terrains côtiers, y compris ceux de la RNN (actuelle et en projet) ?
- Comment ces habitants se représentent-ils ces espaces et, en particulier, ceux de la RNN ?

- Quels liens unissent les habitants à ces territoires ?

Ces questionnements sont importants pour comprendre les relations qu'entretiennent les habitants de l'île de Groix avec leur territoire et avec les espaces protégés, en portant un intérêt particulier à celui de la RNN, son existence même et ses caractéristiques de gestion, en les contrastant à d'autres parties de l'île.

Le territoire est le dépositaire d'émotions, d'expériences, de représentations qui déterminent, dans certains cas, un « attachement aux lieux », c'est-à-dire des liens positifs entre l'individu et le territoire (Cadoret, 2017) qui sont à mettre en lien avec les pratiques que ces habitants développent dans ces lieux. L'existence de liens négatifs, de rejet du territoire, est également possible, et pourrait amener une population à ne pas « défendre » son lieu de vie, contrairement aux exemples cités par Anne Cadoret (Ibid.) Bien que le fait de résider dans une île aujourd'hui, semble plutôt être le résultat d'un choix positif que d'une obligation subie (Péron, 2005).

Un protocole de recueil de données basé principalement sur la réalisation d'entretiens semi-directifs a été proposé. L'analyse de ces différents entretiens permet de révéler les différentes relations au territoire, ces dernières pouvant se construire en fonction des parcours socio-biographiques et des pratiques des individus. L'échantillon enquêté n'est donc pas représentatif mais souhaite mettre à jour la diversité des pratiques et des représentations. Pour compléter le travail d'enquête ethnographique, les entretiens ont été accompagnés de la révision d'archives et de bibliographie, d'observations sur place et de l'écriture d'un journal de terrain. Ce protocole a été de nouveau validé par tous les impliqués dans l'encadrement du stage.

Par rapport aux hypothèses formulées avant l'étude concrète du terrain, il semblait pertinent de rester au plus près de la réserve et de son projet d'extension. Toutefois, comme le montrera la suite, l'étude du terrain et l'analyse des échantillons m'ont amenée à dépasser ces premières questions. En effet, il s'est agi par la suite de se demander quels sont les différents rapports au territoire et à la réserve, qui coexistent et qui convergent dans l'acceptation de l'idée d'une extension de la RNN. Il a fallu, dans un premier temps, identifier ces différents positionnements et, ensuite, les analyser et les comprendre. Autrement dit, l'objectif de ce mémoire est de répondre à la question : comment pouvons-nous comprendre le fait que, aujourd'hui, à Groix, le principe de l'extension d'une réserve naturelle ne semble pas faire l'objet d'une résistance ou d'une contestation organisée au sein de la société groisillonne ?

Pour ce faire, dans un premier temps sera présenté le contexte de l'île et de la RNN, la méthodologie et la problématique. Dans un deuxième temps, la manière et les raisons pour que la réserve soit scindée en deux entités que la population distingue, l'institution et le territoire, seront explicitées. Finalement, dans un troisième temps, les difficultés de la gestion du littoral considéré comme un bien commun seront passés en revue, ainsi que les divers rapports à la nature qui se dissimulent derrière ce qui pourrait sembler être une volonté unanime de protection.

I. Contexte, méthodologie, problématique

Quelques éléments du contexte groisillon

L'île de Groix (Carte 1) se situe dans le département du Morbihan, au sein de la région Bretagne. Elle constitue une commune et appartient à l'agglomération de Lorient. Elle a une surface de 1482 ha et mesure 8 km de longueur et 3 km de largeur. À continuation, nous allons présenter quelques aspects démographiques pertinents pour cette recherche. Les données citées sont issues de celles collectées par Le Cornec (2016 : 5-14) :

- Selon le recensement 2016, l'île était habitée par 2312 personnes en janvier de cette année-là.
- Le vieillissement de la population s'est accéléré entre 2008 et 2013. En 2013, les retraités constituaient presque la moitié de la population (49%) des plus de 15 ans.
- La part de résidences secondaires a également progressé et, en 2013, elle s'élevait à 43% du total des habitations.
- En 2013 la population active (557 actifs) de Groix se dédiait majoritairement au commerce, aux transports et aux services divers (281 emplois) ou à l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (196 emplois). L'île présentait également un taux de chômage plus important que sur le reste de la France (17,1% à Groix alors que la moyenne nationale est de 13,1%) et qu'au Morbihan (avec 11,9%), en particulier chez les jeunes.

L'île accueille une population de 9710 habitants en haute saison (Ballèvre et al, 2018 : 7). Cette multiplication de la population, suppose divers impacts sur l'environnement dont la protection est pourtant assurée par une étonnante quantité de dispositifs comme nous le verrons plus bas. Cette multiplication de zones et sites protégés découle de la manière dont la France gère ses espaces naturels :

La plupart des politiques de protection de l'environnement se fondent sur la désignation soit d'espèces, soit d'espaces à protéger au titre de leur rareté, de leur fragilité ou de leur grand intérêt patrimonial. De fait, les zones protégées se multiplient, aux noms variés : *réserve naturelle volontaire*, *réserve de biosphère*, *réserve biologique forestière dirigée ou intégrale*, mais aussi *parcs*, *zones* (zones naturelles d'intérêt écologiques et faunistiques, zones tampons), *sites*, *sanctuaires*, *conservatoires* et autres *périmètres de protection* rapprochés ou immédiats. Ces statuts procèdent d'un zonage de territoire établi selon des critères précis et dont l'affectation s'en

trouve plus ou moins fortement réorientée ; leur gestion peut également être placée sous la tutelle d'une nouvelle autorité (Dupré, 2007:133).

Nous verrons par la suite que, dans le contexte groisillon, ce chevauchement de zones de protection constitue un frein à la compréhension complète par la population du fonctionnement de celle-ci et qu'elle constitue aussi, étonnamment, un des éléments qui ont contribué à son acceptation.

La RNN de l'île de Groix et le projet d'extension

La RNN François Le Bail de l'île de Groix couvre une surface total de 98,2 ha, dont 47,5 ha terrestres et 50,7 ha d'estran (Carte 1). Elle est présente aussi dans le Bourg (voir Annexe 2) avec la maison de la réserve¹. Seulement deux personnes² y travaillent à l'année :

- Catherine Robert, la conservatrice de la réserve depuis trente ans (prise de fonctions en 1989) et agente assermenté exerçant le rôle de police de l'environnement. Aujourd'hui elle se trouve en pré-retraite et ne travaille, en principe, que deux jours par semaine.
- Léa Trifault, la nouvelle conservatrice à temps plein, arrivée sur Groix en février de cette année. Elle n'a pas encore prêté serment pour exercer le rôle de police de l'environnement. C'est elle qui aura la responsabilité de porter le projet d'extension de la réserve pendant les années à venir.

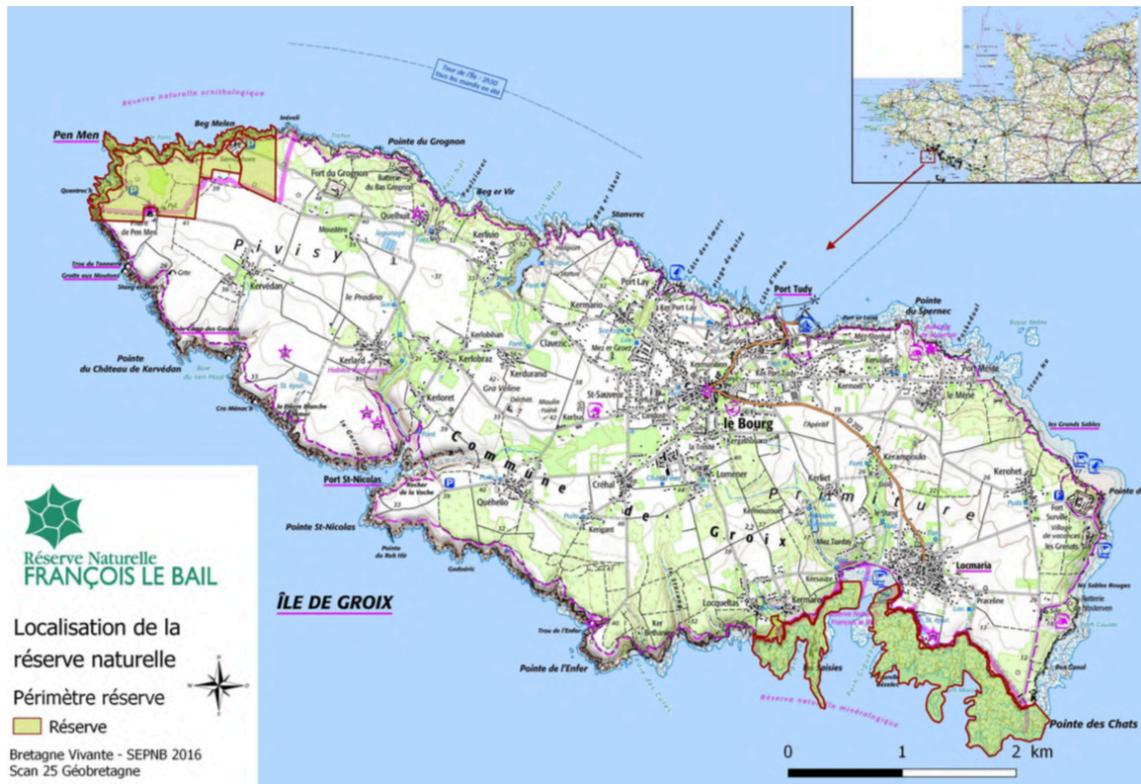
La RNN a été créée grâce à l'action de Bretagne Vivante (alors nommée SEPNB) qui a œuvré pour la reconnaissance et la protection du riche patrimoine géologique de l'île de Groix³. Il s'agit donc d'une réserve naturelle dite à intérêt géologique, la deuxième à avoir été créée en France, constituée par décret ministériel émis le 23 décembre 1982 (Robert et al, 2016 : 12-13). La réserve a pris le nom de frère François Le Bail (1903-1979), minéralogiste et pédagogue breton, car Bretagne Vivante a soumis au classement les deux sites où il avait inventorié la majeure diversité minéralogique (Ballèvre et Robert, Op. Cit). C'est ainsi que la

¹ Les murs appartiennent à la commune. Elle accueille les bureaux des conservatrices, une zone d'exposition et un petit magasin où l'on trouve des produits locaux. Pendant le travail de terrain, j'ai été logée dans un studio adossé à cette maison.

² La réserve compte par ailleurs avec le réseau de bénévoles de Bretagne Vivante qui viennent sur l'île, notamment pour mener les suivis naturalistes (tels que l'inventaire des champignons, comptage des oiseaux, suivis botaniques, etc). Ils bénéficient également de l'aide d'une bénévole qui collabore avec le suivi ornithologique sur l'île depuis de nombreuses années. Auparavant la réserve comptait un poste d'animateur qui a depuis été supprimé.

³ La singularité de celui-ci était reconnue depuis la fin du XIX^{ème} siècle et des collectionneurs en ont prélevé pendant des années les plus beaux exemplaires (Ballèvre et Robert, s. d : 4).

RNN est constituée de deux sites localisés dans deux parties séparées et distinctes de l'île aux caractéristiques géomorphologiques bien différentes (voir Carte 1).



Carte 1. Situation géographique de l'île de Groix en région Bretagne et situation de la réserve naturelle (M. Leicher 2016). Source : Robert *et al*, 2016 : 16.

Bien que les deux sites constituent une seule et même réserve à intérêt géologique, dont le principal intérêt de conservation se porte sur les minéraux, chacun est pourtant individualisé par la population selon sa caractéristique la plus reconnue. C'est ainsi que les groisillons⁴ appellent généralement « réserve ornithologique » le site de Pen Men - Ben Melen et « réserve géologique » le site de Loqueltas - les Saisies - pointe des Chats. Ces appellations se trouvent également, de manière systématique, dans la documentation touristique éditée tant par les services de l'agglomération de Lorient que par le réseau des îles du Ponant et la mairie de Groix : guides, cartes, etc. La conservatrice Catherine Robert a confirmé au cours d'une communication téléphonique (31 juillet 2019) qu'il s'agit d'une représentation généralisée, pourtant elle n'obéit pas à une stratégie de différenciation mise en place par la réserve, son avis est que cela est un héritage de l'existence autrefois d'une petite réserve ornithologique (6

⁴ Dans ce travail, le gentilé « groisillon » est utilisé pour nommer tous les habitants de Groix, sans faire de distinction entre descendants de familles d'origine continentale ou familles de l'île.

ha), créée en 1977 autour de Beg Melen, et dont la gestion était déjà assurée par la SEPNB (Robert et al, 2016 : 12).

Le site entre Pen Men et Beg Melen, au nord-ouest (Carte 1), compte 43 ha (Ballèvre et Robert, s. d : 5). Il se caractérise par des falaises abruptes (Image 1), hautes d'une trentaine de mètres au-dessus de la mer, et d'une végétation composée de pelouses maritimes et de landes littorales à bruyères vagabonde et cendrée. Cinq espèces d'oiseaux marins nichent dans le secteur : goéland argenté, goéland marin, goéland brun, fulmar boréal et cormoran huppé (Robert et al, 2016 : 13-14). Ce site présente aussi un intérêt bien connu pour la pêche aux pouces-pieds qui colonisent certaines falaises. La pratique de la pêche à la ligne y est aussi courante, ce qui demande, pour descendre jusqu'à l'eau, la connaissance des chemins non marqués et difficilement décelables par les néophytes.



Image 1. Vue de la pointe de Pen Men et du phare homonyme depuis Beg Melen. Photographie personnelle de terrain.

Le site de Locqueltas et la pointe des Chats (Image 2), au sud-est (Carte 1), occupe seulement 4,5 ha de terre et s'étend sur 50,7 ha dans le Domaine Public Maritime (DPM) constitués d'estran rocheux et sableux. À droite du village de Loqueltas ce site comprend des étendues de pelouse littorale (Robert et al, 2016 : 14). Il est divisé en deux espaces plus petits : celui du village de Loqueltas – les Saisies et celui de la pointe des Chats, les deux sont séparés par la plage de Locmaria (voir Annexe 2), une anse qui ne se trouve pas dans la RNN. Comme il a été dit, l'intérêt de cette zone est principalement géologique. Nonobstant on y trouve des falaises basses et un estran facilement accessible qui, lors de grandes marées, présente un grand intérêt pour une pratique aisée de la pêche à pied et la cueillette d'algues. Sur la bande

terrestre, on peut aussi cueillir certaines plantes médicinales ou comestibles. Enfin, la pointe des Chats a de belles petites plages, très appréciées de ceux qui souhaitent se baigner dans des zones un peu moins connues des estivants.



Image 2. Vue de l'estran rocheux de la pointe des Chats, entre Porh Gigéou et Porh Morvil. On aperçoit au fond la tourelle Bezelec et, au premier plan, un peu de la végétation terrestre. Photographie personnelle de terrain.

Lors de sa constitution, la réserve se trouvait sur des terrains communaux. Or, depuis 2016, la commune a vendu plusieurs parcelles au Conservatoire du Littoral parmi lesquelles celles occupées par la RNN. Le Conservatoire du Littoral a délégué la gestion de ses terrains à la commune. Afin d'augmenter la cohérence du dispositif de gestion, une modification de la convention de gestion de la réserve naturelle sera proposée au prochain comité consultatif pour permettre ainsi à la commune de devenir co-gestionnaire de la RNN, avec Bretagne Vivante.

Le projet d'extension⁵

Le projet d'extension de la RNN se trouve en ce moment dans une phase de construction. Celle-ci va se compléter par un processus de concertation avec la population, dès l'automne 2019. Cette recherche constitue un des moments de cette étape préliminaire de construction et concertation pour contribuer à l'identification des pratiques et des représentations des acteurs

⁵ Sauf indication contraire, les informations à continuation sont issues des communications avec Anne-Lise Jaillas, de la DREAL Bretagne : communication mail (12 février 2019), entretien (11 avril 2019) ou de la *Fiche de suivi du projet d'extension de la RNN François le Bail (Groix)* (DREAL Bretagne, 2019).

concernés sur la réserve, les espaces naturels protégés, le projet d'extension et l'île d'une manière plus générale.

En 2018, Bretagne Vivante a réalisé le document *Projet d'extension de la RNN François le Bail de Groix* (Ballèvre et al, 2018 : 7) pour rendre compte des bases scientifiques qui justifieraient l'extension du périmètre de conservation. Le comité consultatif⁶ de la RNN a ainsi établi quatre zones possibles d'extension (voir Annexe 3), dont les limites ne sont pas encore déterminées avec précision. En mars 2019, une exposition sur le patrimoine naturel de l'île de Groix a été inaugurée à la maison de la réserve dans laquelle se dévoilait au grand public la volonté d'agrandir la réserve (Conservatoire du Littoral, s. d.), ce qui a été en effet relayé par la presse locale (Agrandir la réserve en évitant la mise sous cloche, 16-17 mars 2019 ; La richesse du patrimoine révélée, 16 mars 2019)⁷.

Le travail de concertation permettra d'affiner les limites de l'extension ; de comprendre quelles sont les attentes des usagers en termes d'activités qui devraient y être permises, donc intégrées dans le décret final ; et de déterminer les zones et activités pouvant générer des résistances⁸.

Méthodologie

Le travail de terrain s'est effectué sur l'île de Groix entre le 12 mai et le 14 juillet 2019. Durant cette période, une enquête qualitative par entretien (semi-directifs ou informels) a été conduite auprès des habitants de Groix sur leurs usages et représentations des zones littorales de l'île. Pour mener ces entretiens j'ai établi un guide d'entretien dont les thèmes, sous-thèmes et objectifs sont détaillés dans l'Annexe 1. La collecte d'informations auprès des habitants a été complétée par des entretiens informatifs ou des rendez-vous de travail avec des acteurs institutionnels. Voici la liste par ordre chronologique de ces rencontres :

- Anne-Lise Jaillais, chargée de mission biodiversité – espaces naturels à la DREAL Bretagne, rencontrée le 11 d'avril 2019 dans son bureau à Rennes.

⁶ « Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement » (Code de l'Environnement, art R 332-17, cité dans DREAL Bretagne, 14 mai 2019).

⁷ Tout ceci précède la présentation officielle par le Préfet de l'avant-projet aux services de l'État concernés. Toutes les phases du processus d'extension, jusqu'à l'émission d'un nouveau décret ministériel qui acte la nouvelle délimitation, prendront, au minimum, deux ans pour s'achever.

⁸ Le 6 juin dernier, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la Transition écologique, a annoncé que le réseau de RNN serait étendu, avec vingt-sept projets d'extension du périmètre des réserves existantes ou la création de nouvelles, d'ici 2022. Dans cette liste, on trouve effectivement l'extension de la RNN François Le Bail (Boughriet, 2019).

- Ludovic Yvon, responsable du service espaces naturels, au sein de la mairie de Groix, et garde littoral pour le Conservatoire du Littoral, entretien fait le 17 mai 2019 dans son bureau aux locaux techniques de la commune au Gripp.
- Jean Manelphe, chargé de mission pour le site Natura 2000 de l'île de Groix, rencontré le 17 mai 2019 dans son bureau à Lorient.
- Léa Trifault, conservatrice de la RNN, entretien fait le 22 mai 2019 à la Maison de la Réserve.
- Dominique Yvon, maire de Groix, entretien fait le 4 juin 2019 dans son bureau au Bourg.
- Catherine Robert, conservatrice de la RNN, entretien fait le 5 juin 2019 à la Maison de la Réserve.

J'ai également effectué plusieurs visites sur les deux sites qui composent la Réserve Naturelle Nationale François Le Bail, en compagnie de l'une des deux conservatrices de la RNN⁹ ou de mon côté. Enfin, j'ai parcouru à pied l'ensemble du pourtour littoral de l'île de Groix, ce qui m'a permis d'avoir une meilleure appréhension du territoire.

Par ailleurs, sur la suggestion de Catherine Robert, une révision des archives de coupures de presse conservées à la maison de la réserve a été faite. Ces articles ont été publiés dans la presse locale, notamment *Ouest-France* et *Le Télégramme*, et couvrent une période allant de 1985 à 2019. Ils portent principalement sur le travail de la RNN ou sur d'autres thématiques liées à la protection de l'environnement, le traitement des déchets dans l'île, mais on y trouve d'autres articles généraux qui concernent la réserve comme l'enregistrement d'un clip musical à Groix en 2015 pendant lequel un manège avait été installé sur la pointe des Chats. Ces articles ont été découpés et conservés dans des classeurs, ce travail continue encore aujourd'hui et on y trouve des coupures récentes faisant allusion à l'arrivée de Léa Trifault ou au projet d'extension. Ce travail d'analyse documentaire a été particulièrement important pour connaître l'évolution de la gestion des terrains de la réserve et plus généralement des

⁹ Pendant le travail de terrain, j'ai pris part aux animations: nuit de l'engoulement ; déchets ; visite scolaire ornithologique à Pen Men ; visite géologique guidée par le président du Conseil Scientifique de la RNN, Michel Ballèvre ; balade dans l'histoire de Groix par Jean-Claude Le Corre. Aussi, j'ai participé à des activités de comptage des oiseaux et des nids (goéland gris, goéland marins et vanneau huppé) et de protection des nids de gravelot à collier interrompu à la pointe des Chats.

zones naturelles de l'île, me donnant un aperçu historique des controverses et du rôle joué par le personnel de la RNN. Tout ceci m'a été très utile par la suite pour une meilleure compréhension des entretiens.

Finalement, j'ai également écrit un journal de terrain tout au long des deux mois passés sur Groix afin de tenir compte de l'évolution de ma manière d'appréhender l'île et les entretiens, pour donner forme à des premières hypothèses de travail et me forcer à écrire des intuitions qui, parfois, ont été confirmées par la suite¹⁰.

Échantillon

Un total de cinquante-et-un entretiens semi-directifs avec cinquante-huit personnes différentes, car quelques entretiens ont réuni deux personnes : des couples ou des associés. La plupart de ces personnes a leur résidence principale sur Groix, c'est-à-dire qu'ils vivent plus de six mois par an sur l'île ; sept d'entre elles sont des résidents secondaires. Le Tableau 1 rend compte de la situation de résidence et de l'âge des personnes interviewées. La technique d'enquête par entretien est qualitative, la robustesse des données recueillies n'est pas liée à une représentativité de la population, mais à l'accès à une diversité de point de vue. En cela le nombre d'entretiens est lié à un effet de saturation, c'est à dire qu'après avoir effectué suffisamment d'entretiens diversifiés, de nouvelles données n'apparaissent plus.

		21-30	31-40	41-50	51-60	> 61	
Hommes	Résidence principale	3	4	7	5	10	29
	Résidence secondaire	-	-	-	1	2	3
Femmes	Résidence principale	3	6	3	2	8	22
	Résidence secondaire	-	1	-	1	2	4
		6	11	10	9	22	58

Tableau 1. Situation de résidence et âge

Il est évident que j'ai eu plus de difficultés à rencontrer des résidents secondaires. Il me semble que cela est dû principalement au peu de relations étroites qu'il semble exister, de manière générale, entre les résidents à l'année et ceux qui sont parfois nommés collectivement comme « les parisiens »¹¹. Leur présence génère des sentiments ambivalents

¹⁰ J'ai suivi pour cela les conseils donnés à ce sujet par S. Beaud et F. Weber (2010), ainsi que la suggestion de Frédérique Chlous d'avoir la discipline d'écrire quelques lignes tous les jours.

¹¹ Appellation qui désigne également, dans d'autres contextes, les touristes.

car, s'ils contribuent à dynamiser l'économie de l'île et, donc, à créer et à entretenir des emplois, elle entraîne aussi la multiplication de constructions de maisons qui ne sont pas occupées à l'année. Comme nous le verrons plus loin, les liens affectifs des habitants avec les zones littorales passent aussi par un refus de la possibilité que celles-ci soient victimes d'une « bétonisation » progressive. Si cela est peu probable au demeurant, en raison de la loi littoral¹² qui les en préserve, un lien est établi souvent entre ce danger et la multiplication des résidences secondaires. Étant donné que j'ai privilégié la prise de contact de proche en proche (voir la partie *Méthode de prise de contact*) il est compréhensible d'avoir eu plus de facilité à approcher les résidents à l'année. D'autre part, le moment de mon départ a coïncidé avec le début de la haute saison touristique et, donc, avec l'arrivée de nombreux résidents secondaires que j'ai ainsi manqué. Sauf pour deux d'entre eux, les résidents secondaires que j'ai réussi à interviewer ont des liens affectifs forts avec l'île et s'y rendent aussi en dehors des saisons touristiques.

Toutefois, il faut dire que la frontière entre résidence secondaire et résidence principale est poreuse. Non seulement la définition de la catégorie de résident secondaire est difficile à établir (Chlous, 2007) mais en plus il existe une perméabilité entre les deux statuts, rien que d'un point de vue strictement administratif. Ainsi, des résidents principaux s'échappent de l'île chaque hiver pour gagner une autre résidence, secondaire, dans le continent ; tandis que des résidents secondaires vont y passer à peine moins des six mois par an requis pour avoir le statut de résident principal¹³ car, comme un couple dans notre échantillon, ils ont des enfants et des petits-enfants résidents sur l'île. Aussi, la perméabilité entre ces statuts fait que les uns passent de résidents secondaires à résidents principaux pour différentes raisons ; tandis que les enfants font parfois le choix contraire et nombreux sont les « *descendants des anciens insulaires [qui] s'installent sur le continent* » (Péron, 2005 : 423). C'est aussi le cas de certains groisillons (7 dans l'échantillon) qui, pour des raisons de travail, ont choisi de quitter l'île mais ont gardé un lien fort, venant passer des vacances avec la famille restée sur place pour, ensuite, devenir résidents secondaires (parfois en rachetant des maisons de famille suite

¹² La loi dite « littoral » est la loi du 3 janvier 1986 nommée « loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral ».

¹³ Et, par là, le droit au tarif « îlien » sur les bateaux de la Compagnie Océane qui assurent la connexion entre Lorient et Groix.

à des décès) et qui prennent leur retraite sur place. C'est également le cas de personnes (7 entretiens) qui, après avoir été vacanciers plusieurs années de suite, décident de construire ou d'acheter une maison pour plus de confort et qui sont venues ensuite s'installer car elles cherchaient un « changement de vie » (ce qui impliquait de trouver un travail ou de le créer soi-même) ou pour prendre leur retraite. C'est le cas, finalement, d'enfants de résidents secondaires (10 interviewés) qui ont passé toutes leurs vacances sur l'île depuis l'enfance ou l'adolescence, parfois certains ont même rejoint l'école groisillonne pendant quelques années, et qui, une fois adultes, décident de s'installer sur l'île. Autrement dit, sur un total de 51 résidents principaux rencontrés, 24 le sont devenu après avoir été résidents secondaires et avoir entretenu, ou créé, selon les cas, des liens très forts avec l'île.

Comme le montre le Tableau 1, la tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de soixante ans, ce qui est comparable aux données démographiques de l'île de Groix (Le Cornec, 2016). Cela se reflète également dans la répartition de l'échantillon par catégories socio-professionnelles, dans laquelle les retraités sont les plus nombreux :

	Femmes	Hommes	
1. Agriculteurs exploitants	3	4	7
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	7	8
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	2	-	2
4. Professions intermédiaires	6	2	8
5. Employés	4	3	7
6. Ouvriers	-	3	3
7. Retraités	10	12	22
8. Autres personnes sans activité professionnelle	-	1	1
	26	32	58

Tableau 2. Répartition de l'échantillon par catégorie socio-professionnelle¹⁴

La diversité de l'échantillon s'apprécie également dans la diversité des lieux de vie des interviewés. Ainsi, vingt deux villages ou lieux dits sont représentés dans l'échantillon. Les lieux de résidence les plus récurrents sont le Bourg, avec neuf interviewés, et Ker Port Lay, avec sept :

¹⁴ Pour établir ce tableau, le site internet de l'Insee a été d'un recours précieux, grâce aux fiches « Consulter la PCS 2003 : Professions et catégories socioprofessionnelles ».

Bourg	9	Kermario	3	Mez Clavezic	3
Créhal	4	Kermoël	1	Pen-Men	1
Ker Port Lay	7	Kervédan	2	Port Lay	1
Ker Port Tudy	1	L'Apéritif	2	Port Tudy	3
Kerdurand	1	Le Méné	1	Quéhello	4
Kérigant	1	Locmaria	3	Quelhuit	2
Kerlard	3	Lomener	3	Saint-Sauveur	2
Kerlivio	1				

58

Tableau 3. Répartition de l'échantillon par lieu de vie

La diversité a donc été approchée principalement par les critères homme-femme, âge, localisation. J'ai également pris en compte une diversité de relations aux zones littorales en fonction des métiers exercés ou des activités de loisir.

Méthode de prise de contact

La méthode de prise de contact adoptée pendant ce travail de terrain explique le nombre d'entretiens, bien supérieur à celui initialement prévu. Sur les cinquante-huit personnes interviewées, j'ai contacté directement seize personnes, rencontrées dans des contextes très divers : au sein même de leur commerce, leur bureau ou rencontrées par hasard au cours de différentes situations sociales, telles que l'inauguration d'une exposition au Musée de Groix. Toutefois le contact avec les quarante-deux personnes restantes s'est effectué via des intermédiaires, selon un principe de ramification.

Des personnes clefs rencontrées sur le terrain m'ont amenée à d'autres, surtout au début. Notamment Ludovic Yvon, responsable du service espaces naturels, au sein de la Mairie de Groix et Naïla Bedrani, doctorante à l'université Rennes 2, qui ont été particulièrement généreux. Le premier m'a fait rencontrer des membres actifs d'associations groisillonnes, des pêcheurs ou encore des anciens reconnus au sein de la communauté pour leur connaissance de l'île et de son histoire ; la deuxième m'a facilité le contact avec des agriculteurs et des artisans qu'elle était venue rencontrer dans le cadre de son propre travail de terrain sur l'agriculture dans les îles du Ponant. En revanche, je n'ai pas souhaité que les deux

conservatrices de la RNN deviennent des intermédiaires privilégiées pour éviter d'introduire un biais important dans l'échantillon. Ainsi peu de leurs contacts sont entrés dans l'échantillon, leur ayant demandé de l'aide que ponctuellement pour des rencontres repérées au préalable. Cependant, inévitablement, la place occupée dans l'île a été celle de « la stagiaire de la réserve » ou encore de « la stagiaire de Catherine » ce qui a fait que la relation avec les conservatrices a été un sujet important dans les entretiens. Mais cela est dû aussi au fait que les relations interpersonnelles dans cette communauté déterminent bien d'autres choses, et les institutions s'incarnent souvent dans les personnes qui les représentent. Ainsi, bien souvent le rapport aux conservatrices détermine aussi le rapport à la réserve en tant qu'institution.

Ensuite, la plupart des entretiens ont donné lieu à, au moins, la recommandation d'une personne « à voir absolument » pour parler du sujet. Certains parce que je leur ai posé la question, d'autres parce qu'ils trouvaient cette démarche intéressante, d'autres encore parce qu'ils trouvaient « incontournable » la personne qu'ils m'envoyaient voir. Une multitude de rencontres en a découlée. Si elles ont rendu le travail d'analyse bien plus long et complexe, elles m'ont aussi permis de faire quelques-uns des entretiens les plus intéressants, avec des personnes que je n'aurais pas rencontrées autrement. Bien sûr, cela a aussi signifié quelques entretiens qui se sont avérés par la suite être un peu moins pertinents par rapport au sujet, mais cela a été finalement le cas d'une toute petite minorité.

Je me rends compte du biais que peut représenter le fait de ne pas avoir « choisi » tous les interlocuteurs et le risque de rencontrer seulement un type de personne et d'être peut-être enfermée dans un petit milieu d'interconnaissance. Or, je pense avoir, sinon complètement échappé à ce danger, au moins minimisé ses effets car les entretiens sont très variés et ne sont pas identiques entre eux, même si certains éléments peuvent être communs à plusieurs personnes qui partagent des modes de vie similaires, car j'ai fait la rencontre de personnes avec différentes situations de famille, d'emploi, d'accès à la propriété, etc. Cela est aussi dû au fait que les intermédiaires eux-mêmes ont des situations très hétérogènes à la base.

Il faut toutefois avouer que j'ai eu du mal à mettre un terme au travail de collecte parce que, d'une part, j'ai aimé le temps passé sur l'île et la bienveillance de l'accueil des habitants et qu'il me fût, pour cette raison, parfois difficile de refuser de rencontrer quelqu'un de peur de

vexer celui ou celle qui voulait me le présenter et, d'autre part, car je n'ai pas pu tout à fait me défaire de la peur de passer à côté de quelque chose. Il a été malaisé de faire coexister cette crainte de laisser quelque chose d'important en dehors du matériel collecté avec le constat du peu de temps qu'il restait pour traiter tout le matériel recueilli et pour écrire ensuite le rapport final.

Modalités de l'enquête

La durée moyenne des entretiens est d'une heure et treize minutes, le plus court ayant duré quarante-une minutes et le plus long, réalisé à l'occasion de deux rendez-vous différents, il a une durée cumulée de deux heures et cinquante trois minutes. En général, ils ont été réalisés chez les interviewés (24 personnes) ou à la maison de la réserve (16 personnes). Pour le reste, ils ont choisi de me recevoir sur leur lieu de travail (10 interviewés) ou dans un bar ou un café (7 interviewés). Une personne a organisé l'entretien de telle sorte que la moitié s'est passée dans sa voiture et l'autre moitié sur des champs agricoles qu'elle voulait que l'on visite.

Au cours de chaque entretien, j'ai amené une carte de Groix imprimée depuis le site internet Google Maps, pour y marquer des sites et les usages associés. J'y ai aussi marqué systématiquement le nom de la personne, la date, l'heure et le lieu du rendez-vous¹⁵. Étant donné que dans l'arrière salle de la maison de la réserve se trouvent encore les panneaux de l'exposition sur le patrimoine naturel de l'île de Groix qui a été inaugurée en mars dernier, les photos qui s'y trouvent sont parfois devenues des supports pour le discours de quelques-uns. Enfin, je me suis également servie des guides *Géologie de l'île de Groix* et *Faune & Flore de la pointe des Chats à Locamaria – île de Groix* édités par la réserve pour identifier certains objets géologiques ou espèces (respectivement) mentionnés par nos interlocuteurs.

¹⁵ J'ai imprimé dès mon arrivée un grand nombre de cartes. Pourtant, très vite, il s'est avéré qu'elles n'étaient pas suffisamment précises, en particulier pour la zone de la pointe des Chats car le contour de l'estran est dessiné sans le différencier de la zone terrestre, le résultat diffère alors de la forme de la pointe sur d'autres cartes que les groisillons sont plus habitués à voir. Pour palier à ce manque de précision, par la suite, j'ai utilisé des cartes touristiques comme un complément en utilisant la carte Google Maps un peu comme une carte muette que l'on renseigne en retranscrivant des informations absentes.

Problématique

Après avoir quitté l'île de Groix et regagné Paris, la phase d'analyse des données et d'écriture du mémoire a débuté. Étant donné la grande quantité de données recueillies et le peu de temps pour les traiter, j'ai décidé de faire une transcription partielle des entretiens. Ensuite, une analyse thématique des entretiens a été faite, même si ceux-ci n'ont pas été transcrits *in extenso*. Sur la base d'un premier tri des informations, un document présentant les principales hypothèses d'analyse a été envoyé à l'organisme d'accueil, qui l'a validé en retour.

En ayant très présent le texte de Cyril Lemieux (2012), j'ai essayé de reconnaître la réalité comme contradictoire pour ne pas me limiter à une pure description des faits rencontrés. Cet auteur décrit une méthode de problématisation adaptée à la sociologie et dont la mobilisation me semble intéressante pour cette enquête ethnographique.

On peut la décomposer en quatre étapes : 1 / s'emparer d'une croyance partagée ou d'un constat reconnu relatifs à l'objet qu'on entend étudier ; 2 / en tirer une série d'inférences logiques ou d'énoncés prédictifs ; 3 / faire apparaître un ou plusieurs éléments empiriques qui contredisent les inférences logiques ou les prédictions qu'on vient de tirer ; 4 / se demander comment, si les croyances partagées ou les constats reconnus relatifs à l'objet sont vrais, ces éléments empiriques peuvent exister (Lemieux, 2012 : 38).

En procédant comme il est dit ci-dessus, force est de constater que, dès lors que l'on se penche sur la presse française, on remarque que de nombreux conflits opposent différents groupes sociaux autour des enjeux environnementaux. Or, à Groix, étonnamment, l'idée d'une extension du périmètre de la RNN ne semble pas générer d'opposition franche d'aucun regroupement d'acteurs ni le rejet clair de personne. Cette acceptation ne peut pas être considérée comme un simple biais de la recherche, dû au fait j'ai été facilement présentée comme « la stagiaire de la réserve ». Les propos des interlocuteurs ont été libres, et ce non seulement parce que je leur ai assuré l'anonymat de leur discours, mais aussi parce qu'ils ont été nombreux à vouloir vraiment faire partager leur vision de la vie sur l'île. Ainsi, ils se sont souvent permis des remarques dures ou des critiques envers la RNN ou Bretagne Vivante. Parfois « en *off* », en faisant un signe pour couper l'enregistrement, parfois précédées d'un « j'assume parfaitement mes propos » et, plus souvent encore, avec spontanéité et simplicité.

Ici, il importe de rappeler que le projet d'extension n'a pas encore été présenté en détail à la population en général. La phase de concertation ne débute qu'à l'automne 2019. C'est pourquoi ce travail ne prétend pas mesurer « l'acceptabilité » de celui-ci. Bien que le travail d'enquête n'ait pas été conçu comme un moment d'information aux habitants sur ce projet,

dans de nombreux cas les interviewés ont appris son existence pendant l'entretien. Cela malgré l'exposition à la maison de la réserve, de l'annonce du projet par Catherine Robert avant la réunion du Conseil Municipal¹⁶ et les quelques articles parus dans la presse.

N'ayant pas de conflit ouvert, rencontrant facilement des personnes prêtes à accepter le principe de l'extension, il serait possible d'en déduire une acceptation très large, voire sans limites et surtout homogène, des actions de la réserve. S'il est possible qu'un conflit ouvert éclate, car cela est possible y compris dans des contextes où tout semble être « calme et sans remous » (Dupré, 2007 : 123), les rapports entre la réserve et la population semblent aujourd'hui apaisés et fluides. Cela constitue en effet une évolution considérable car les premières années ont été vécues comme difficiles par la conservatrice Catherine Robert qui se souvient d'une multitude de petits actes, apparemment systématiques, de destruction du matériel signalétique. Plusieurs articles en font mention, par exemple un publié dans *Liberté* qui fait état d'actes de vandalisme contre les panneaux informatifs de la RNN : « *Toujours placés discrètement, ils ne détruisent pas le paysage... et ne dérangent personne ! Pourtant, régulièrement, ils sont détruits, saccagés. L'an passé cela a coûté 5000 F à la SEPNB* » (La SEPNB à la rencontre des Groisillons, 7 mars 1990).

Sur le terrain, on recueille, autant l'accord enthousiaste que l'expression de certaines méfiances ou critiques vis-à-vis de la réserve ou de l'idée d'une extension. Il y a bien ceux qui demandent à avoir plus d'information avant de se prononcer, comme cette femme de 63 ans¹⁷, résidente à l'année¹⁸, qui dit « *ça dépend (...) si je ne dois plus cueillir, ramasser et être dans un petit chemin, ça ne me convient pas* ». Mais elle n'est pas pour autant « contre » la réserve ou son extension ; cette même femme déclare, seulement quelques minutes auparavant : « *pour moi, la réserve est un peu partout. Enfin, elle devrait être partout* ». Il y a d'autres critiques envers la RNN, sa gestion ou la qualité de son accueil, comme celle d'une femme de 33 ans qui dit avoir l'impression que le lien de la réserve avec la population a été rompu : « *J'ai l'impression qu'il y a la maison de la réserve, une sorte de sanctuaire où personne ne rentre jamais, en tout cas c'est l'impression que j'en ai parce que moi je n'y rentre jamais !* [Rires] *Et on sait qu'il se passe des petites animations l'été, que les touristes*

¹⁶ La RNN a un espace avant la réunion annuelle du Conseil Municipal, pour présenter le bilan des activités. J'ai pu assister à la dernière présentation en date que Catherine Robert a fait, le mercredi 15 mai 2019.

¹⁷ J'ai décidé de ne fournir d'autres renseignements sur mes interlocuteurs autres que leur genre, âge et s'ils sont résidents à l'année ou secondaires. Cela car, dans une communauté avec une forte interconnaissance, il serait facile pour certains de déduire l'identité de chacun si on précise en plus le lieu d'habitation ou la profession.

¹⁸ Pour éviter des répétitions incessantes, à partir d'ici, je expliciterai seulement la qualité de résident secondaire et non pas celle de résident à l'année qui est celle de la majorité de l'échantillon.

y vont, mais... » Nonobstant cela, elle ne s'en sent pas moins concernée : « si, si, je me sens concernée parce que je trouve que c'est bien que ça ait lieu sur le territoire. Après je... Je ne suis pas... Je pense que je ne gravite pas trop autour ». Ces deux femmes ont en commun, par ailleurs, une pratique « avertie » du territoire car adeptes de la cueillette de plantes, du ramassage d'algues et/ou de la pêche à pied.

Ainsi, puisque la réserve ne bénéficie pas d'un soutien total auprès de la population, il semble important de se demander ce qu'il y a au-delà de cette acceptation apparemment unanime : quels sont les différents rapports au territoire et à la réserve, qui coexistent et qui convergent dans cette acceptation de l'idée d'une extension de la RNN. Autrement dit, comment pouvons-nous comprendre le fait que, aujourd'hui, à Groix, le principe de l'extension d'une réserve naturelle ne soit pas l'objet d'une résistance ou d'une contestation organisée au sein de la société groisillonne. Nous arrivons donc à une problématique construite sur la base des données résultant de l'enquête ethnographique qui m'ont menée à chercher une réponse « qui ne peut pas être déduite du cercle des faits déjà connus » (Lemieux, 2012 : 58).

II. Discontinuité entre l'institution et le territoire

Les discours sur les rapports à la réserve séparent souvent le territoire de l'institution. C'est-à-dire qu'il y a une tendance générale à dissocier les sites, que l'on aime et où l'on réalise diverses activités ; les séparer du gestionnaire, du statut de RNN et des personnes qui y travaillent. La qualité de réserve n'est donc pas le critère principal qui attire le déplacement. L'on n'établit pas non plus une différenciation entre les pratiques réalisées à l'intérieur ou à l'extérieur de la RNN.

Par exemple, une femme de 47 ans qui se retrouve souvent sur le territoire de la réserve, en particulier sur le site de la pointe des Chats, pour des raisons professionnelles et de loisir, répond ainsi à la question de si elle opère le choix des randonnées qu'elle effectue en différenciant ces zones en réserve de celles qui ne le sont pas :

Aucune différence ! Aucune différence. C'est pour la nature et pour le paysage mais... C'est pour l'accessibilité parce que ce sont des chemins qui sont accessibles et tout ça mais non, non, qu'on soit en réserve naturelle ou pas [elle ne finit pas la phrase et fais un bruit comme disant 'peu importe'] Ça c'est pas... Non, non, ça ce n'est vraiment pas un facteur de choix, de se dire 'tiens, on va marcher dans la réserve !' Les gens ne savent même pas. Je suis sûre que si je demande à mes clients... Je pourrais leur demander, à l'occasion, en leur disant : 'on va à la réserve François Le Bail ?' Je suis sûre qu'il n'y a même pas un sur deux qui savent où elle est. Ce sont des gens qui habitent Groix depuis vingt, trente, quarante ans.

Cette femme qui, par ailleurs, trouve le territoire de l'île « superbe » et se dit « à fond écolo », donc intéressée à priori par des incitatives d'innovation écologique (jardinage, autonomie énergétique, etc.) que la réserve pourrait accueillir ou proposer. Cependant, si elle connaît le nom de la réserve c'est seulement « parce qu'en fait je passe tellement devant le panneau qu'au bout d'un moment ça rentre ! [Rires] » et, de fait, elle est très critique de celle-ci en raison de ce qu'elle juge être son inaction :

Je trouve que l'association [Bretagne Vivante] à Groix, la réserve en fait, ne fait rien. Ils comptent les oiseaux et ils entretiennent la nature et voilà. Mais il n'y a rien. En termes d'éducation, en termes de prévention, en termes de... Oui, vraiment d'éducation et d'aide à la population pour justement cette préservation de l'environnement et qu'on aille plus loin dans la démarche.

Dans le même sens, un homme de 52 ans qui réalise des sorties scolaires à la pointe des Chats, dans l'estran vers la tourelle Bezelec (voir Image 2), explique qu'il informe les étudiants qu'ils se trouvent dans « la réserve géologique » pour leur signifier ainsi l'interdiction de « ramasser des cailloux ». Mais lorsque je lui demande s'il a choisi le lieu de ces activités parce qu'il se trouve au sein de la réserve, il répond que non :

C'est parce que c'est facile d'accès. C'est un endroit facile d'accès.
C'est plat. On y va vite. C'est uniquement pour ça, ce n'est pas parce
que c'est dans la réserve. (...) Là c'est l'endroit le plus facile d'accès.

Cette facilité d'accès de l'estran de la pointe des Chats, particulière dans la géographie de l'île, la rend extrêmement attirante aussi pour des pêcheurs à pied et des gens qui ramassent des algues. Aussi pour des promeneurs et des joggers. Ces personnes voient cette partie sud-est de l'île comme un tout. Qui est, en fait, bien plus large que le site de la réserve. Une jeune femme de 27 ans, qui déclarait que la pointe des Chats est « son coin » de l'île, lorsqu'elle marquait sur la carte les endroits dans lesquels elle développe ses pratiques liées aux zones littorales, a dessiné son circuit de balade dans « son coin ». Lorsque je lui fais remarquer qu'une partie de ce circuit se trouve dans la réserve, elle déclare que cet usage est plutôt lié à des habitudes de jeunesse :

[Question] Je ne sais pas si tu fais exprès, ou si c'est juste un accident ou une coïncidence mais, quand tu te promènes, tu vas à la réserve.

Oui, à chaque fois. [Elle hésite un peu.] Après c'est des endroits que j'aime beaucoup, que je trouve beaux. Après, de là à dire que c'est fait exprès, je ne sais pas. C'est des endroits que j'affectionne, que j'aime beaucoup. Donc... Après, tout cet endroit là [elle montre la côte sud-est sur la carte, du Trou de l'enfer¹⁹ à la pointe des Chats], je sais que j'y allais hyper souvent quand j'étais jeune. (...) On allait rarement à Pen Men, au Camp des Romains. (...) J'y vais très rarement en fait [encore aujourd'hui]. Et du coup, c'est des endroits que j'aime bien redécouvrir.

Si l'institution « réserve » est bien connue, ainsi que l'existence de la maison de la réserve dans le Bourg, et tout ceci est bel et bien associé avec la présence des conservatrices, les espaces mis sous réserve ne sont pas vécus pour autant comme aliénés à une institution, que ce soit la RNN, l'association Bretagne Vivante ou l'État. Ils ne sont donc pas « à part » du reste de l'île. De fait, un homme de 29 ans a assuré qu'il ne supporterait pas l'idée de l'extension si ceux qui travaillent dans la RNN allaient « s'approprier » une partie de l'île avec des règles « trop protectrices » qui viendraient à s'appliquer dans une partie du territoire.

Également, les rapports à la réserve sont informés par le rapport aux personnes qui y travaillent. Comme il a déjà été mentionné, les institutions dans le contexte groisillon (comme, sans doute, dans d'autres petits territoires) s'incarnent dans les personnes qui y travaillent, ce qui fait que, dans le cas de désaccords ou d'inimitiés, des stratégies d'évitement vont rentrer en jeu. Ainsi, la femme de 33 ans déjà citée nous explique que vivre

¹⁹ Voir la carte touristique de Groix dans l'Annexe 2.

dans l'île implique apprendre à contourner des personnes et à « faire avec » d'autres malgré les désaccords car il n'y a pas autant de mobilité dans les postes que sur le continent. Cependant, le rapport personnel au territoire ne se voit pas affecté par les possibles désaccords avec l'institution ou ses représentants. Cette jeune femme qui nous disait ne pas aller à la maison de la réserve, a tout de même une pratique assidue du territoire de la RNN dans lequel elle développe des activités diverses de ramassage ou prélèvement.

Au contraire, les rapports d'amitié avec les personnes de la RNN ne rendent que plus agréable le fait de s'y rendre. Des personnes vont alors parler du « dynamisme » des conservatrices. Ou de la quantité « impressionnante » de travail que la réserve a fourni durant toutes ces années malgré le peu de personnel. C'est le cas d'une femme de 72 ans qui se souvient que, grâce à la réserve, les sentiers littoraux étaient entretenus et qu'elle a pu avoir accès à des zones de l'île auxquelles il n'était pas aisé de se rendre sans connaître des chemins un peu cachés, pas facilement décelables aux non initiés.

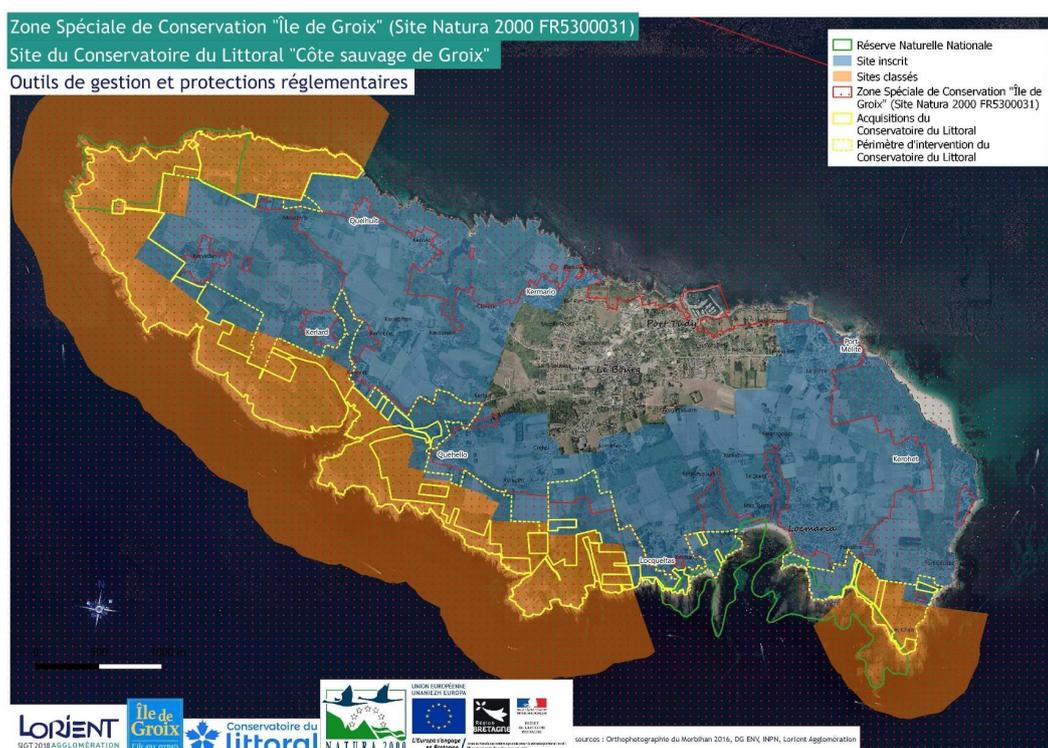
La RNN est vue plutôt comme un ensemble d'actions institutionnelles (animations pédagogiques, comptage d'oiseaux, pose des panneaux informatifs, gestion de la végétation, entre bien d'autres) plus que comme un territoire circonscrit à des limites, de véritables frontières qui désigneraient un dehors et un dedans, tracées sur une carte. Ces actions de la RNN ont un impact important ou réduit sur le territoire mais ne le constituent pas fondamentalement. Le rapport aux sites passe davantage par des expériences personnelles, des souvenirs, des intérêts, des pratiques.

En parallèle, les actions de l'institution sont vécues, pour certains, comme importantes et significatives et, pour d'autres, comme inutiles ou peu adéquates dans le cadre d'une protection efficace de la nature. Aucun, cependant, ne les juge préjudiciables pour le territoire, pour la population ou pour le développement d'une activité en particulier. C'est pour cette raison que les gens peuvent dire, au mieux, que la RNN est « géniale », « importante », fournissant un travail « énorme » en se trouvant « partout » malgré le fait d'être si peu nombreux ; ou, plus négativement, que la RNN a une action « pantouflarde », « peu accueillante » et plutôt « négligeable », voire « inutile ». Cela veut dire que les personnes les plus durement critiques ne sont pas pour autant fondamentalement opposées à l'existence de la RNN et ne la trouvent ni dangereuse ni nuisible. Ces personnes la voient plutôt comme une institution nécessitant une amélioration, plus ou moins radicale, selon les interlocuteurs.

La RNN et les autres dispositifs de protection institutionnels

Les autres dispositifs de protection, en plus de la RNN (Ibid : 9-11) que l'on trouve sur l'île sont :

- Les sites classés (981,1 ha) et sites inscrits (941,9 ha) concernant des espaces maritimes ou littoraux du sud et du nord-ouest de l'île.
- La zone spéciale de conservation Natura 2000 « Île de Groix » (28303 ha dont 837 ha terrestres).
- Les terrains du Conservatoire du littoral (260 ha), principalement situés sur la côte sud de l'île, dont la gestion est assurée par la commune depuis 2018²⁰.



Carte 2. Périmètres concernant les espaces naturels : site Natura 2000, Conservatoire du Littoral, site Inscrit/sites Classés, Réserve Naturelle Nationale. Source : Lorient Agglomération et Agence Française pour la Biodiversité (2018, vol 1 : 32)

²⁰ Auxquels s'ajoutent la réserve de chasse maritime (53 ha) située au sud-est de l'île et les zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique ou ZNIEFF (939 ha) qui concernent presque tout le pourtour de l'île.

Nous voyons dans la Carte 2 que la surface terrestre de la RNN se trouve contenue dans le périmètre d'action du Conservatoire du littoral et les deux sont, à leur tour, englobés dans la zone spéciale de conservation Natura 2000.

Toutes les personnes rencontrées connaissent l'existence d'une Réserve Naturelle Nationale sur l'île de Groix. Il y a, en revanche, une grande difficulté à, d'une part, en situer les limites, tant sur une carte que sur le terrain ; d'autre part, à la distinguer d'autres dispositifs de protection (Natura 2000, Conservatoire du littoral, etc.). Par ailleurs, la complexité à délimiter la réserve peut également s'expliquer par l'existence de ces deux sites distincts (voir Carte 2) qui forment pourtant une seule réserve. Comme il a déjà été indiqué, cela est compris parfois comme résultant de l'existence de deux réserves : l'une ornithologique et l'autre géologique. D'autre part, il est parfois difficile de savoir que l'on se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de la réserve car la signalétique n'est pas très présente dans le parcours du visitant.

Dans l'esprit des gens, les terrains de la réserve ne sont pas différenciés distinctement d'autres dispositifs de protection également présents sur l'île. Il y a peu de clarté dans les différences entre la RNN, le Conservatoire du Littoral, la zone Natura 2000, etc. Déjà en ce qui concerne leurs différents rôles administratifs, mais aussi en ce qui concerne les zones de l'île sous la protection de chacune de ces entités. Surtout lorsque celles-ci se superposent (voir Carte 2).

Plusieurs actions concertées entre les différentes institutions brouillent encore les pistes auprès de la population tout en, paradoxalement, garantissant la légitimité de la voix de la RNN en dehors des terrains effectivement concernés. Par exemple, les panneaux et les dispositifs de délimitation des sentiers pédestres posés en 2009 dans le cadre des contrats Natura 2000, ont été posés sur des zones qui ne se trouvent pas officiellement sur le territoire de la RNN, comme le Trou de l'enfer, et des zones à l'intérieur de celle-ci, comme le sentier entre Porh Morvil et la Pointe des Chats (Travaux de préservation sur la côte sud, 17 septembre 2009).

D'un autre côté, des actions de la RNN se font parfois dans des zones hors réserve : des animations autour des plantes comestibles et médicinales, le décompte de certains oiseaux comme le vanneau huppé, la pose de panneaux de protection de certaines espèces animales ou végétales. C'est le cas des gravelots à collier interrompu dont la protection a fait l'objet d'une convention entre la mairie et Bretagne Vivante en 2007. La presse annonce que : « les

nids seront balisés et les salariés de la réserve ou des bénévoles assureront ensuite une surveillance. » Aussi, Catherine Robert annonce la pose des panneaux et informe que des procès-verbaux peuvent être dressés en cas de vandalisme (Les gravelots des Grands Sables seront protégés, 2 mai 2007). Comme la protection des espèces végétales est aussi l'objet d'une action concertée, en dehors des terrains de la RNN, avec les services d'entretien des espaces naturels de la commune, et que ces derniers ont également la charge de la gestion des terrains sous propriété du Conservatoire du Littoral, il en résulte une difficulté pour le public de saisir la distinction entre ces institutions.

Or tout ceci répond à une logique institutionnelle car « la propriété du Conservatoire du littoral englobe les 98 hectares de la réserve naturelle nationale. Tous ces terrains sont intégralement situés dans le périmètre Natura 2000²¹ » (Lorient Agglomération et Agence Française pour la Biodiversité, 2018, vol 1 : 7). Seulement, pour la majorité d'habitants de Groix, c'est la RNN et l'équipe municipale animée par Ludovic Yvon qui sont identifiés à toutes les actions de sauvegarde et de gestion de la nature car ce sont des acteurs locaux. En partie parce qu'ils ne connaissent pas la différence entre ces autres institutions extérieures.

Lorsqu'on parle d'extension de la réserve à d'autres terrains du Conservatoire du Littoral, certaines personnes vont manifester qu'ils préfèrent cela car le personnel de la RNN est vu comme connaissant le territoire et son fonctionnement. Notamment, d'après un homme de 45 ans que nous avons interviewé, en cas de conflit :

Voilà, la réserve, elle est là depuis longtemps, elle connaît son territoire, elle connaît les gens, elle connaît les problématiques locales. Le Conservatoire, c'est des fonctionnaires qui travaillent sur des cartes, qu'ont eu des rapports faits par des thésards et des doctorants en sciences qui ont pondu des trucs, très sérieux, très bien faits, certainement, mais au final, c'est : 'on rachète et bim !'.

Lui même nuance un peu son discours par la suite en reconnaissant que le Conservatoire a tout de même réussi à signer un accord avec la société Chien Noir²², qui occupe en location le Fort du Haut Grognon depuis 2014, dans un terrain du Conservatoire. Un accord d'occupation de l'espace et d'entretien du lieu a été signé et cette personne constate que :

L'exemple du Parcabout c'est un bel exemple de, je me contredis là, d'accord avec le Conservatoire. Ils ont racheté ce truc-là et l'ont mis à profit pour qu'il y ait une activité humaine qui est super et ce qu'il se passe là bas est très, très bien. Le fort est entretenu alors que ça tombait en ruines.

²¹ De fait les 50,7 ha d'estran échappent à cette propriété, se trouvent sur le DPM.

²² Entreprise groisillonne qui a créé un parc fait de filets suspendus aux arbres appelé Parcabout et dont le concept a été exporté à plusieurs pays. Le premier Parcabout se trouve à Groix, au bois du Grao.

Mais il se dit quand même méfiant devant une institution qui lui semble être une « *grosse machine* » qui lui fait un peu peur, la voyant comme « *de l'artillerie lourde* », contrairement à la réserve qui « *est une entité qui est très locale* ».

Dans le même sens abonde un autre habitant, de 42 ans qui compare aussi le Conservatoire à la réserve :

Donc, si la réserve naturelle s'étend, c'est pour un plus gros territoire de gestion et c'est plutôt bien. (...) En tout cas, oui, autant que ça soit géré par une association comme Bretagne Vivante, qui est peut-être une association qui est moins grosse que le Conservatoire du littoral, qui permet de gérer mieux un territoire que le Conservatoire du littoral qui a peut-être des trop grands espaces à gérer et qui ne peut pas tout faire. (...) Oui je trouve que la réserve naturelle a un rôle beaucoup plus local et plus important que le Conservatoire du littoral sur Groix. Tout le monde connaît la réserve, le Conservatoire du littoral on le connaît que de nom. La réserve, on peut mettre des noms, des visages dessus. (...) Le conservatoire du littoral, on ne voit personne.

C'est donc rassurant, le fait d'avoir en face des acteurs locaux, dont on connaît les noms et les visages. Cela les rend plus fiables, plus légitimes pour certains, contrairement aux représentant d'autres institutions qu'on voit plus rarement sur le terrain, et dont on ne connaît parfois pas le nom. De toute façon, les opérations de gestion des uns et des autres sont portées au compte de ces acteurs locaux (que ce soit pour en dire du bien ou non) parce qu'il n'est pas aisé pour les habitants de saisir les différents champs d'action de chacune des institutions présentes sur le terrain.

Une réserve entre invisibilité et omniprésence

Dans cette partie, il s'agit de détailler, afin de comprendre les tenants et aboutissants de la présence de la réserve sur le territoire et les actions menées par la RNN sur l'île.

Dans l'ensemble, l'on constate que la réserve est plutôt liée, aujourd'hui, à l'idée d'animation. C'est l'action la plus remarquée par les groisillons. Pourtant il s'agit pour la plupart d'une action qui ne les concerne pas directement. Il sont seulement seize dans l'échantillon à avoir assisté au moins une fois à celles-ci, une fois adultes, parfois dans un cadre professionnel (c'est le cas par exemple des enseignants) ; et cinq autres ont déclaré avoir été à des visites, des animations ou d'autres activités organisées par la réserve lorsqu'ils étaient enfants, soit à l'école, soit en vacances avec leurs parents résidents secondaires sur

l'île. Une femme de 34 ans nous a dit avoir été une fois à la visite du phare de Pen Men avec la réserve mais ne pas avoir souhaité répéter l'expérience car « *c'est toujours la même chose* ». Tandis qu'une autre, de 27 ans, affirmait avoir envie d'en assister à d'autres parce qu'elles considèrent ces moments comme des opportunités remarquables d'apprentissage, regrettant ne pas avoir le temps d'en avoir fait davantage. Ces sorties sont, enfin, citées parfois comme ayant été faites au début d'activités de prélèvement ou ramassage (de plantes ou d'algues spécifiquement) et certains se sont dits prêts à répéter l'expérience pour mieux en profiter aujourd'hui, avec plus de connaissance et d'expérience.

Sinon, pour la plupart, ces animations sont comprises davantage comme l'une des nombreuses activités que Groix déploie pour attirer et amuser les touristes. D'autant que, ces animations, en dehors des visites scolaires, ont plutôt lieu en été. Une femme de 70 ans a résumé la chose en nous disant : « *je laisse ça aux touristes* ». Une autre femme, de 28 ans cette fois-ci, nous a dit qu'elle ne voyait pas ces animations comme étant dirigées principalement aux groisillons car c'est le moment où la plupart « *bosse à mort* » tandis que d'autres reçoivent de la famille ou des amis et ont donc aussi moins de temps disponible pour y assister. En effet, l'économie de l'île est dépendante de la haute saison touristique et de nombreux actifs, notamment parmi les jeunes, travaillent en tant que saisonniers et sont au chômage le reste de l'année, c'est le cas du compagnon de cette jeune femme qui ajoutait : « *honnêtement, Groix serait très dépeuplée s'il n'y avait pas le chômage* » car ce système permet ce rythme de saisonniers à beaucoup.

Comme l'ont montré les citations de la page 24-25 et 26, des personnes émettent des doutes quant à l'efficacité des animations de la réserve pour la protection de l'environnement ou pour tisser un lien avec les habitants de l'île. Cet homme de 52 ans, nous a dit, dans ce sens : « *ce ne sont pas les animations qui font changer les mentalités. Ça ne fait changer rien du tout de promener les quinze parisiens ultra riches qui viennent à Groix en vacances. Ils viennent, se font une petite sensation et ils sont contents* ». Pourtant, lui même ajoute que, de voir les animations avoir été réduites en nombre cet été²³, lui a paru un choix étrange, peut-être annonciateur d'une réserve complètement déconnectée du territoire :

Ce sont quand même des moments sympas. C'est utile dans le sens que (...) les gens peuvent se dire : 'Tiens, être dans la nature c'est cool'. C'est le seul message qu'on peut faire passer qui est positif : 'la nature, on n'a pas peur de la nature ; on y est et c'est cool'. Puis, c'est

²³ Cet été, les conservatrices ont décidé de réduire le nombre d'animations proposées pour se consacrer à la préparation d'autres projets, tels que l'extension de la réserve. Cela reflète aussi la période de passation et de changement dans laquelle se trouve engagé la gestion de cette institution.

sympa d'apprendre, de se balader (...) Et puis, c'est utile dans le sens aussi où ça montre qu'elle existe, la réserve. C'est-à-dire qu'il y a quelque chose, il y a un organisme qui protège la nature. (...) S'il y en a plus, la réserve, ça va être quoi ? Une espèce de bureau dans lequel on remplit des dossiers pour avoir des thunes pour... Je ne sais pas. Je trouve ça bizarre.

D'autres, parents d'élèves des écoles groisillonnes, se disent parfois « impressionnés » par la connaissance des enfants du milieu naturel suite aux activités avec Catherine. C'est ce que nous a déclaré un homme de 42 ans après avoir accompagné un groupe scolaire en sortie : « *pour moi, la réserve, de tout temps c'est surtout les animations. Le territoire à gérer mais aussi les activités* » il considère que c'est un rôle local important que de « *faire découvrir leur lieu de vie aux habitants* » et apprécie beaucoup que Catherine Robert reconnaisse les gens, surtout les enfants, car ils sont passés par des activités avec la réserve. Lui-même se souvient avoir assisté, enfant, à ce genre d'exercices et en garde un bon souvenir.

Quelques personnes se souviennent encore, parfois avec beaucoup de gratitude, notamment parmi les plus anciens, du fait que, avant l'existence de l'équipe des espaces naturels au sein de la Commune, c'était Bretagne Vivante qui entretenait les sentiers littoraux de toute l'île, dans un premier temps, et de la réserve seulement par la suite. Deux femmes, de 70 et de 72 ans se souviennent en particulier de Catherine Robert faisant ce travail et lui en savent gré d'avoir « *travaillé dur* ». L'une rajoute que de voir aujourd'hui les chemins lui « *fait mal au cœur* » tellement ils se sont élargis depuis que l'entretien se fait avec des machines, mais elle se console : « *Mais enfin bon, c'est l'évolution. Tout ce qu'il ne faut pas c'est qu'ils nous les goudronnent !* »

D'autres personnes s'étonnent aujourd'hui que ce travail ait pu être confié à « *des scientifiques* » et préfèrent voir une équipe technique spécialisée à la Mairie. Car il y a des nombreuses personnes pour souligner l'érudition de cette conservatrice qu'ils connaissent depuis trente ans.

Mais la réserve elle est partout, elle est partout. Bon, la maison de la réserve est ici, près de Loc Tudy [nom breton du bourg]. Mais bon, Catherine [Robert] elle fait visiter tout, elle connaît tout, elle connaît toutes les roches, elle connaît toutes les plantes, elle connaît... Donc oui, je pense que c'est ça, non ?

Ainsi répondait à la question « vous savez où se trouve la réserve ? », une femme de 86 ans. Cela montre comment la réserve est limitée à la maison de la réserve et, à la fois, vue « partout » ; et à quel point la conservatrice est représentée comme quelqu'un qui connaît

« tout » de l'île et qui, peut-être justement en raison de cette connaissance, est donc légitime pour la faire visiter.

Ce que nous avons vu jusqu'ici montre à quel point les habitants de l'île semblent trouver normal de voir les conservatrices travailler dans toute l'île. Au point qu'il semble que c'est une habitude générale de se tourner vers la RNN pour ce qui a trait à la nature : un bébé goéland est tombé du nid dans l'arrière-cour d'un bar au Bourg, quelqu'un a trouvé en balade des plantes qu'il n'arrive pas à identifier, des services de la mairie veulent connaître la législation sur le ravalement des façades et la conservation des nids d'hirondelles... Autant d'appels à l'aide reçus par les conservatrices pendant mon séjour. Il n'est donc pas étonnant que certains pensent que, finalement, la RNN se trouve « un peu partout dans l'île ». Ainsi, les habitants, y compris les autorités municipales, s'appuient sur l'expertise des travailleurs de la réserve pour prendre des décisions environnementales même lorsque celles-ci ne concernent pas directement les territoires de la RNN.

Un exemple singulier de la légitimité de la voix de la RNN en dehors de ses terrains nous est donné par *Ouest-France* lorsque, en avril 2011, des chasseurs ont empêché pendant un quart d'heure la descente des passagers et des véhicules des bateaux sur Port Tudy. C'est un signe de protestation contre le débroussaillage « *d'une dizaine d'hectares de landiers en cours sur l'île* » décidé par la mairie de l'époque et qu'ils considèrent comme « *un désastre écologique* » car, en plus de la lande, il y aurait des pommiers et des arbustes sauvages affectés tout comme des « *jeunes lapins [et] des oiseaux non chassables* ». Les chasseurs suspectent qu'il s'agit d'un défrichage en vue d'une future exploitation agricole (Une cinquantaine de chasseurs bloquent la descente des passagers, 11 avril 2011). C'est alors Catherine Robert qui, avec sa casquette d'agent assermenté, intervient pour arrêter les opérations en apportant des informations techniques aux services de la commune :

Lorsque j'ai appris le défrichage, celui-ci était déjà bien avancé. En tant qu'agent commissionné par l'État, il m'incombait d'agir pour empêcher toute atteinte aux espèces protégés (...) particulièrement en cette période de nidification et de couvée il est interdit de porter atteinte aux merles, passereaux, mésanges et de manière générale aux oiseaux de taille inférieure aux merles (L'opération de défrichage reportée en septembre, 12 avril 2011).

Or, cette controverse concernait, à la base, des sites qui ne sont pas dans la réserve. C'est intéressant, d'une part, que la controverse concernant les chasseurs et la mairie sur des sites communaux ait pu s'apaiser avec l'intervention de la conservatrice alors même que ces sites ne sont justement pas au sein de la réserve. Bien sûr, la juridiction de Catherine Robert en

tant qu'agent assermentée est plus vaste que celui de la conservatrice mais cela n'empêche pas que dans l'esprit du public une confusion se crée entre ces fonctions. D'autre part, il est également intéressant de voir que l'action des chasseurs se faisait par rapport à des interventions de la mairie en dehors de la réserve mais aussi de Bretagne Vivante à l'intérieur de la réserve :

Une menace pèse aussi sur le bois de sapin bordant au sud de l'enceinte du phare de Pen-Men dont SEPNB-Bretagne Vivante a souhaité l'abattage en comité de pilotage Natura 2000. Là encore, il s'agit d'abris naturels pour de nombreux oiseaux. Nous y sommes farouchement opposés (Une cinquantaine de chasseurs bloquent la descente des passagers, 11 avril 2011).

Par ailleurs, il est aussi vrai que, sur un plan plus administratif, les habitants ne voient pas trop de contraintes découler de l'existence de la RNN. Ou, plutôt, les interdictions que la RNN fait peser sur ses terrains ont été intériorisées et semblent aller de soi : ne pas ramasser de cailloux, ne pas déranger les oiseaux, ne pas aller en voiture sur la côte, etc. Et leur considération s'étend même à des endroits en dehors du périmètre de la réserve. Cela est sans doute une conséquence positive du travail pédagogique mené depuis la création de la RNN.

L'on trouve des personnes pour dire qu'il y a « de plus en plus d'interdictions » ou que l'on serait dans une voie qui nous mène à « trop protéger » la nature, elles conviennent assez vite qu'une protection, peut-être minimale, est tout de même nécessaire sur l'île, ne serait-ce que pour cadrer les « touristes » qui, pendant le mois d'août, « font ce qu'ils veulent ». Or, selon un homme de 52 ans, ce sont les habitants de Groix qui font « ce qu'ils veulent » :

Que la réserve s'agrandisse ou pas... Ça va faire rentrer des sous, j'imagine. Parce que l'État, vu que la réserve est plus grande, va donner des sous en plus. Parce que la gestion va être plus compliquée à faire. Si elle est plus grande, il faut des moyens, voilà. Pour le reste... De toute façon, à Groix, les gens font ce qu'ils veulent sur la réserve, donc... [Il ne finit pas la phrase, il fait un bruit avec la bouche comme disant 'peu importe']. (...) Les gens font ce qu'ils veulent sur la réserve. Qu'il y ait réserve ou qu'il n'y ait pas réserve. Ils ne vont plus en voiture à Pen Men mais c'est tout. On chasse, on pêche, des gens cueillent des fleurs, des gens ramassent des cailloux. Alors que la réserve s'agrandisse ou pas ! [Rires] Ça ne changera rien.

Nous avons constaté que, en effet, chacun semble négocier avec les limites de certains interdits : promener son chien sans laisse, par exemple, semble être une des contraventions les plus fréquentes. Mais, chacun se presse de l'expliquer, il n'y a pas de danger pour les oiseaux qui nichent car le chien est obéissant, le maître est vigilant et respectueux de la nature et, si l'on voit un nid, on remet la laisse au chien. Lorsque nous demandons si l'existence sur

les plages des œufs mimétiques des gravelots à collier interrompu²⁴ change la donne la réponse est claire : s'il y a un nid, on ne manque pas de remettre la laisse à son chien. La difficulté de les repérer ne semble pas poser un véritable cas de conscience (voir Image. 3). Ainsi, chacun considère les implications de ces actions plutôt à la lumière de ces propres principes qu'à celle du règlement de la RNN.



Image. 3 Nid de gravelot à collier interrompu (secteur de la pointe des Chats).

Photographie personnelle de terrain.

Il importe de retenir donc que la RNN se trouve prise dans un tissu d'institutions protectrices de l'environnement que les habitants connaissent plutôt mal et confondent entre elles. Mais que c'est bien paradoxalement en partie grâce à cette confusion que la voix de la RNN est légitime aussi en dehors du périmètre qui lui a été confié. D'autre part, il est aussi important de comprendre que les actions pédagogiques et de gestion de la RNN donnent de la visibilité à l'existence de cette organisme implanté sur le terrain, c'est ce qui fonde un peu de l'impression de légitimité et proximité sans pour autant clarifier la portée ni les limites des prérogatives légales, administratives ou territoriales de la réserve.

²⁴ Dont le début de la période de nidification a coïncidé avec notre présence à Groix.

III. Le littoral : un bien commun ?

L'ubiquité de la réserve débouche sur une sorte de dématérialisation : la réserve est potentiellement dans chaque espace naturel au point que l'on a l'impression que les habitants pensent que toute l'île, sans exceptions, nécessite une protection. Par ailleurs, il s'agit d'une commune qui « *se distingue par la présence d'espaces naturels remarquables et agricoles qui couvrent 86 % de son territoire* » (Berjot, 2019 : 3). Les espaces naturels représentent à eux-seuls 971 ha, c'est-à-dire 60 % du territoire (Lorient Agglomération et Agence Française pour la Biodiversité, 2018, vol 1 : 53). Le peu d'espaces urbanisés est appréciable sur la Carte 3 à continuation :



Carte 3. Île de Groix. Source : GéoBretagne (Trames)

Face à l'importante présence de la nature, les personnes rencontrées expriment souvent le désir de protéger « toute l'île » comme un besoin, au-delà des terrains qui se trouvent sous le coup de tel ou tel dispositif de protection, dont, comme nous l'avons déjà vu plus haut, les frontières ne sont pas claires. Il est important de noter que ce besoin de protéger le territoire tout entier ne se limite pas uniquement à la nature. Il s'agit en effet de préserver également les relations sociales et les modes de vie rendus possibles par ce territoire, ou ce qui est analysé comme tel. Ces modes de vie insulaires sont jugés comme bons en eux-mêmes ou

comme étant plus souhaitables que ceux, comme certains le disent, « du continent ». La définition de ces modes de vie qu'il faut conserver varie d'un individu à un autre. Ils ont cela en commun qu'ils font tous allusion au besoin d'un libre accès à la nature. Cependant, il s'agit d'une nature idéalisée différemment selon ce qui se trouve véritablement au cœur de ces modes de vie que l'on désire. Ci dessous, je tente de dresser une typologie de ces discours autour de la nature :

- Une nature « socialisée », vécue comme « un immense jardin ». Cela est vu comme étant la source d'une grande liberté pour les enfants qui grandissent sur l'île, par contraste aux enfants des villes qui évoluent dans des paysages où « tout est bétonné ». Cette liberté s'accompagne souvent d'un sentiment de sécurité qui permet aux parents de les perdre de vue sans l'angoisse que cela provoquerait partout ailleurs. C'est un sentiment assez généralisé auprès des parents rencontrés, qu'ils aient eux-mêmes grandi sur l'île ou non. Mais il est particulièrement fort auprès des enfants de résidents secondaires, devenus aujourd'hui adultes, qui parlent souvent de ce sentiment de liberté ressenti à Groix et que, s'ils ont souhaité s'installer définitivement sur l'île, c'est dans le but d'offrir à leur tour cette expérience à leurs propres enfants, même lorsqu'ils ne sont pas encore nés. C'est le sentiment de trois jeunes mamans rencontrées (35, 32 et 26 ans), qui se sont installées récemment après avoir trouvé un travail sur l'île ou avoir rencontré un compagnon originaire de Groix et qui ne connaissaient pas le territoire avant cela. Moins idyllique, tout le monde tombe d'accord pour dire qu'arrivés à l'adolescence, les jeunes « *ne veulent surtout pas rester* » peut-être parce qu'ils ont besoin « *de voir ailleurs. Besoin de s'échapper pour y revenir ensuite.* (...) [Pour] *se dire 'on est bien finalement sur notre cailloux'* » (femme, 27 ans).
- Une nature « îlienne », dans laquelle on retrouve une solitude, une paix, une sensation d'être « loin du monde », dans un « petit paradis » qui permet de se ressourcer grâce, notamment, aux paysages littoraux et à la présence de la mer. Tout spécialement au sud-ouest de l'île car cette partie n'a pas, pour ainsi dire, de vis-à-vis avec d'autres terres, ni du continent, ni d'autres îles. Une conception proche de l'île désirée que décrit Françoise Péron (2005), caractérisée par « *la distance, l'attente, la coupure et aussi l'austérité* » dans laquelle on peut se sentir libre des contraintes du temps et de la ville, respirer, et dont l'auteure précise également qu'elle est comprise comme un « *conservatoire de cultures anciennes* ». La nature contribue en effet à cette sensation

de retrouver un lieu avec un caractère « authentique », qui aurait été conservé grâce à la transmission des activités et des formes de vie qui seraient propres à la vie sur l'île²⁵. Que ce soit par un aménagement plutôt réussi entre « un peu de ville » et « un peu de campagne » ou par la possibilité de préserver ce que l'on a appris enfants : la pêche à la canne, la pêche à pied, la cueillette, que l'on a appris à aimer avec les amis d'enfance ou en famille, ou d'apprendre, une fois adultes, avec des voisins ou des amis, en expérimentant ainsi un retour à une vie considérée « plus simple » ou « sans stress ». Un endroit, comme me l'a dit un homme de 58 ans, en citant « *une ancienne* », sur laquelle « *n'a faim que celui qui veut* », car la nature nourricière des zones littorales et de la terre agricole se combine pour permettre à tout un chacun de vivre simplement. Parfois, les personnes qui en parlent, idéalisent des activités (comme la pêche aux pouces-pieds sur les falaises) qu'elles mêmes ne peuvent plus pratiquer, car elles n'ont plus le temps ou l'énergie de le faire, du fait de leur activité professionnelle ou de leur état de santé, et elles parlent du manque et de la nostalgie d'un territoire que, peut-être, elles ne voient plus aussi souvent.

- Une nature « belle », dont on vante le pouvoir d'émotion, les envies qu'elle génère de contemplation et de création. Cela génère des élans artistiques et on trouve sur Groix un grand nombre d'ateliers, de cours d'écriture, peinture, dessin, aquarelle, photographie ou sculpture qui permettent cet élan créateur. Une nature d'autant plus belle qu'elle est unique, énigmatique. Une femme de 86 ans insiste sur ce point:

Écoutez, à Groix, vous avez la plage des Grands Sables, unique en Europe par sa forme, une plage oblongue. Vous avez des minéraux que vous ne trouvez qu'à Groix, qu'à Groix. Le glaucophane bleu, tout ça. Il y avait des chercheurs de Rennes, des géologues qui venaient avec leurs élèves (...) Puis, un jour, je leur ai dit : 'mais quand même, pourquoi venir à Groix ?' Et un géologue me dit : 'Mais madame, votre île c'est une énigme. Une énigme géologique' (...) C'est un joyau notre île, vous ne trouvez pas ?

Beauté qui, d'ailleurs, justifie une mise sous protection généralisée dans l'esprit de beaucoup, comme une jeune femme de 27 ans qui a abondamment vanté celle-ci, lorsqu'elle donnait son avis sur l'idée de l'extension de la réserve :

²⁵ Sauf que les paysages ont souvent beaucoup évolués car, auparavant très agricoles, ils deviennent plus « naturels » avec des phénomènes d'embroussaillage. Françoise Péron signale bien que : « *Les mutations d'usage des espaces insulaires et les recompositions sociales qui leur sont liées ont profondément modifié ces territoires et les sociétés qui y vivent* » (Péron, 2005 : 423).

Pour moi c'est à peu près la même nature en fait. Qu'ils soient ici ou là, on retrouve quand même des beaux chemins côtiers, il y a quand même des belles falaises. Je ne sais pas pourquoi ça [la réserve] ne fait pas pratiquement tout le tour. Même la plage des Grands Sables, c'est une plage qui est magnifique. Je ne comprends pas pourquoi elle n'est pas mise en réserve naturelle. Même Groix, devrait être entièrement, à part peut-être Port Tudy, mais c'est vrai qu'elle pourrait être entièrement préservée. Parce que, enfin... Je ne sais pas, moi, je trouverai ça logique. On va à Port Saint Nicolas ou au Trou de l'enfer, enfin le Trou de l'enfer c'est quand même magnifique ! Il y a quand même... Je trouve ça beau. Je ne comprends pas que le trou de l'Enfer soit pas non plus en réserve naturelle. Alors qu'on y voit des oiseaux tout aussi beaux. (...)

- Une nature « laboratoire », enfin, support des discours plus ou moins militants de personnes qui ont la sensation d'être sur un territoire où il est possible d'innover, d'expérimenter, de créer de nouveaux projets à partir des richesses du territoire groisillon. Des personnes qui voient l'île comme un petit laboratoire pour mettre en place des projets écologiques innovants, des vœux de décroissance et des projets à petite échelle, pas forcément rentables mais véritablement respectueux de l'environnement. Un lieu d'expérimentation à sillonner dont la taille semble idéale : ni trop grande, ce qui rend possible une mobilisation exclusivement à vélo ou, au moins, la réduction de l'usage de la voiture ; ni trop petite pour qu'on puisse changer d'endroit à explorer avec suffisamment de fréquence ; et où il y a assez de monde pour constituer un marché aux produits de maraîchage, de transformation (poissons fumés, thés, savons, vin, etc.), ou des clients pour la restauration. Une femme, résidente secondaire de 58 ans, déjà citée, m'a expliqué qu'elle concevait Groix comme un lieu où mener des expériences écologiques en vue de contribuer à trouver des solutions à la crise environnementale planétaire qu'elle juge grave et qui met aussi en danger l'île :

Il y a du travail au niveau de l'environnement, c'est grave ce qu'il se passe. (...) Il n'y a pas d'autre planète, que je sache on ne peut pas aller ailleurs. (...) Mais je pense que Groix, ça peut être un beau laboratoire pour monter des projets. Parce que c'est petit et même s'il y a a... Ici c'est quand même assez facile de monter quelque chose. (...) On se place en effet dans une réflexion globale, dans le sens où Groix peut être tout à fait un laboratoire et un lieu d'expérimentation de pratiques intéressantes. Surtout qu'il y a plein de gens qui viennent à Groix dans cet esprit. Mais Groix, même si c'est une île, ne pourra pas faire l'impasse d'être dans une globalité. Justement, la discussion c'est que souvent les groisillons se croient protégés de tout ici.

Ainsi, il s'agit de donner à voir au visiteur, comme à l'enquêteur, un environnement social et naturel idéalisé qui se singularise notamment au regard du continent. Chacun des types-idéaux qui sont ici proposés répond à divers aspects de ce que décrit Françoise Péron comme constituant le « désir d'île » :

Pour les néo-urbains que nous sommes tous maintenant devenus, l'île est encore imaginée et espérée comme l'envers du monde continental, alors qu'en réalité les espaces insulaires sont de plus en plus étroitement intégrés aux systèmes économiques, sociaux et culturels continentaux. Tout se passe aujourd'hui comme si, plus les îles côtières françaises perdaient en insularité (isolement matériel culturel), plus elles gagnaient aux regards des continentaux en « îléité » (idée d'île) (Péron, 2005 : 428).

Protection du bien commun et libertés individuelles

À la lecture de l'article de Jean-Marc Besse (2018) intitulé *Paysages en commun*, une piste de compréhension du terrain a surgi. Cet auteur, en introduction à un numéro thématique, explore la justification qui permettrait de considérer que les paysages sont des biens communs et qu'ils peuvent contribuer également à une discussion politique : celle du commun et des conditions de son installation. Le bien commun est vue comme celui appartenant à tous et dont il faut prendre soin en raison de son caractère patrimonial ou sa valeur mémorielle et en raison aussi du désir de transmission et d'avenir. Il est aussi l'objet qui répond à des besoins humains profonds et dont l'usage des uns affecte ou diminue l'usage des autres (Besse, 2018).

Il semblerait alors que la discussion du rapport au littoral ne se pose pas en termes d'acceptation ou rejet d'une institution qui ne fait qu'entériner officiellement ce que beaucoup pensent et prennent comme une évidence : le besoin de conservation de toutes les zones naturelles de l'île, car elles relèvent d'un bien commun à tous ceux qui y vivent. Or l'exercice du partage de l'usage de ce bien commun et du partage de la responsabilité de sa protection est bien plus problématique qu'il n'y paraît.

C'est également le constat de l'étude sur les pêches populaires, la gestion et le partage des espaces maritimes :

Les espaces littoraux sont souvent très fréquentés, voire surfréquentés et fragiles ; leur gestion suppose donc de gérer l'accès aux ressources renouvelables car il existe des rivalités entre différents groupes. (...) 'Les luttes autour de la propriété communale et de ses modalités d'utilisation [n'ont] pas seulement des mobiles économiques et sociaux... Tout aussi importante est la nécessité pour la communauté d'affirmer son identité : elle se définit par son territoire, elle se définit

encore en édictant les règlements d'usage sur ces terres' (Vivier, 1998). La notion de biens communs est alors complexe à construire car comment un bien qui permet de signifier des appartenances territoriales, autrefois dévolu aux membres d'une communauté, peut-il être partagé par tous ? (Chlous et Lacombe, 2011 : 84)

Pendant le travail de terrain, l'expression du besoin de protéger la nature de Groix a été souvent entendue comme s'agissant d'une « évidence ». Dans l'extrait à suivre, nous pouvons lire comment à cette évidence semble pourtant s'opposer, tout de suite, l'expression de désaccords profonds au sujet des manières d'utiliser le territoire et de ce qu'implique son partage. Il est issu de l'entretien avec une femme de 34 ans, installée depuis peu sur l'île mais qui l'a connaît depuis son enfance car ses parents sont résidents secondaires. Elle répond à la question de si le fait que les zones naturelles de l'île soient protégées a compté dans sa décision de s'installer à Groix :

Ben, je ne sais pas parce qu'en fait j'ai pris ça comme un état de fait. Depuis que je viens c'est protégé. J'ai l'impression que depuis que je viens c'est protégé, tu vois ? (...) Oui, j'étais petite mais pour moi c'était quand même... Ben, en fait, les paysages n'ont pas changé, tu vois ? Je me rappelle, oui, qu'il y avait des voitures au Trou de l'enfer et, ça, c'est cool qu'il y en ait plus. Mais sinon, tu vois... Enfin, pour moi, c'est toujours une île préservée. (...) Après, c'est vrai que si j'étais arrivée et que c'était construit partout et qu'il y avait des voitures partout, je ne serais pas restée. Mais j'ai pris ça comme un état de fait. Je ne me suis pas dite : 'Oh là là, ce serait vraiment bien que ce soit protégé.' Pour moi, c'est la normalité que ce soit protégé. [Pause courte] Et puis ça m'énerve quand... Tu vois, l'autre jour, je descends et les voisins (...) ils sont descendus en voiture, c'était marée basse, sur la plage ! Et ils étaient en train de vider des thons. C'est des pêcheurs, donc je leur dit : 'vous avez pêché ?' Il me dit : 'non, non, c'était une promo à Écomarché.' Donc, en fait, ils étaient allés à Écomarché chercher leur thon et ils ne voulaient pas le vider chez eux, ils voulaient le vider dans la mer, donc ils sont venus en voiture à Port Saint Nicolas et ils ne voulaient pas porter leur thon du parking à la mer, parce que c'était marée basse, et ils ont mis leur voiture le long de la mer ! Ça, ça m'énerve.

Si chacun voudrait pouvoir faire ce que bon lui semble sur l'espace commun, il y a des règlements qui viennent imposer des limites aux pratiques. Les interdits émanant de la réserve ou de l'action de Bretagne Vivante en dehors de celle-ci ne sont pas pour autant très nombreux²⁶ et peu les contestent aujourd'hui. Un des plus notables, avec l'interdiction de faire des prélèvements minéralogiques sans autorisation, est celui qui vise la circulation des véhicules motorisés (voiture ou motocyclette).

²⁶ Le décret de constitution de la réserve devrait être actualisé avec l'extension de celle-ci ce qui constitue une occasion pour en clarifier les règles, les activités acceptées ou exclues et les limites géographiques.

Cette interdiction est assez bien admise aujourd'hui (au-delà des contraventions éventuelles, plutôt rares, dont on entend parler) mais elle a provoqué un lever de boucliers lorsqu'elle a été appliquée et étendue. Il est possible d'en établir une chronologie partielle à partir des coupures de presse de l'archive de la réserve. Très vite après la création de la RNN, au moins dès 1986²⁷, cette interdiction s'applique à Pen Men. Ensuite, Bretagne Vivante suggère de limiter « *la circulation intempestive de véhicules qui érodent et fragilisent les terrains en bordure de côte, au Trou de l'Enfer, au Camp des Romains, à la Pointe des Chats et au tombeau viking de Locmaria* » (La réserve naturelle : en mots et en images, 6 mars 1990). Par la suite, une demande est faite par le Conseil Municipal à l'équipe de la RNN de proposer des aménagements pour deux sites hors de la réserve qui souffrent de la destruction de la pelouse et de l'embourbement avec les pluies (Trou de l'Enfer et Camp des Gaulois. Des nouveaux aménagements pour préserver les sites, 26 novembre 1990). S'en suit un « tollé » provoqué par certains élus qui s'exclament : « *On veut bloquer les côtes !* » lorsque Bretagne Vivante présente un projet pour la protection du Trou de l'Enfer et du Camp des Gaulois ; ce débat présente des positions très éloignées : le maire invoque ce qu'il appelle un « droit coutumier » : « *pour aller à la chasse ou cueillir des pouces-pieds, on va avec sa voiture jusqu'en bord de côte* » tandis que des voix d'opposition signalent que « *la loi littorale française dit que la circulation est interdite en dehors des chemins. Pourquoi ne pas faire appliquer cette loi ?* » (Le stationnement des caravanes limité aux trois mois d'été, 8 décembre 1990). À la fin, l'interdiction généralisée finira par s'imposer.

Actuellement la défense de circuler en voiture ou motocyclette sur les terrains littoraux et les sentiers côtiers semble aller de soi. Au point que les controverses ont été oubliés. Un homme de 38 ans, qui a toujours vécu dans l'île, nous a dit ne plus se souvenir des problèmes qu'il y a eu pour la mettre en place, sauf pour quelques poteaux cassés. Il nous a aussi dit que l'extension de la réserve ne le dérangeait pas plus aujourd'hui, déclarant : « *on se fait à tout et on finit par oublier : la preuve c'est que ne je me rappelle même plus !* ».

L'usage partagé de ces territoires est une conception commune car ils semblent par ailleurs échapper à la logique de la rentabilité. S'il existe bel et bien des parcelles privées, celles-ci sont soumises aux mêmes réglementations de maintien que celles qui se trouvent sous une protection institutionnelle²⁸ et sont, le plus souvent dans une zone non constructible. Cela

²⁷ Année approximative établie à partir de l'article *Le comité consultatif sur le terrain* (12 juillet 1991).

²⁸ Les propriétaires ne peuvent pas débroussailler à leur aise des terrains qui présentent des écosystèmes à l'intérêt communautaire qui se trouvent dans la zone Natura 2000 qui couvre la majorité du territoire de l'île.

créé un paysage assez homogène, qui donne l'impression d'une grande continuité et d'une absence de limites.

Ces terrains ne sont pas « productifs » en eux-mêmes mais ils constituent toutefois une « richesse » aussi bien individuelle (beauté, émotion, cadre de vie) que collective (tourisme, plus value du foncier). Ils sont encore un argument pour faire venir des touristes ou des résidents secondaires qui ensuite feront rentrer de l'argent dans les commerces locaux et feront vivre l'économie de l'île. Dominique Yvon, le maire de Groix nous le disait au tout début de notre entretien : « *on n'a rien à vendre, seulement notre littoral à montrer. Donc c'est une richesse pour nous et ça permet aux visiteurs d'avoir des endroits à visiter assez sympathiques* ».

Il est difficile de mesurer combien de ce discours considérant le littoral comme un bien commun concerne les résidents secondaires car j'ai rencontré plutôt des personnes très attachées au territoire. Sauf deux femmes, de 34 et 64 ans, qui ont dit ne pas se sentir « légitimes » pour avoir un avis sur la gestion d'un endroit dans lequel elles ne vivent pas et qu'elles visitent seulement en vacances. L'une d'entre elles m'a dit même qu'elle avait souvent songé à vendre sa maison à Groix pour dégager de l'argent pour mener des projets dans des pays d'Afrique qu'elle affectionne. Les autres cinq résidents secondaires rencontrés ont soit de la famille résidente à l'année sur l'île, soit ils sont à la tête d'entreprises ou d'associations locales et voient donc Groix autrement que comme une destination de vacances. Cela montre bien qu'il y a une grande typologie de résidents secondaires qu'il reste encore à saisir (Chlous, 2007).

Par ailleurs, pour de nombreux interlocuteurs rencontrés, l'extension de la réserve ne constitue qu'un verrou supplémentaire pour garantir la protection des zones naturelles de l'île. Pour que la vie sur l'île soit de qualité, pour qu'elle soit belle et bonne, ils pensent qu'il faut éviter la privatisation et l'artificialisation des zones naturelles remarquables, parmi lesquelles les zones littorales sont les plus importantes et les plus vastes. Un homme de 78 ans disait « *il y a des endroits où il faut préserver quand même, parce que, autrement, imagine-toi, si on commence à faire pousser des building au Trou de l'enfer, ça ne va pas coller non plus !* ». L'extension de la réserve signifierait une garantie à long terme, une forme de prévention contre des velléités privées ou politiques qui pourraient tenter de demander des exceptions à la loi littorale. Ainsi, la protection institutionnelle permet essentiellement de rendre plus compliqué l'urbanisation du littoral que la plupart craignent.

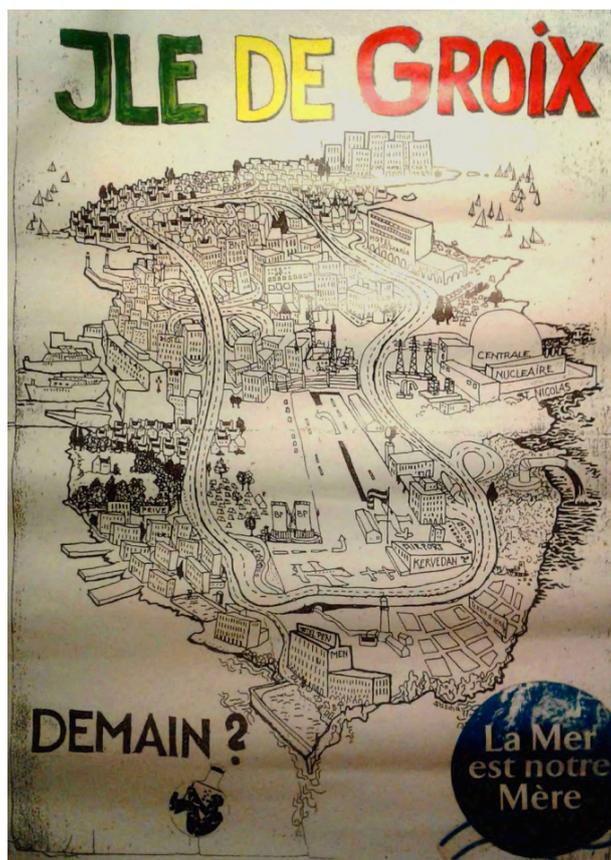


Image 4. Caricature *Demain ?*, représentant un avenir complètement urbanisé à Groix. Auteur inconnu (signature cachée en partie par l'autocollant *La Mer est notre Mère*). Source : collection particulière Ludovic Yvon.

Contrairement à ce qu'il a pu se passer en Corse où le « cœur du marché de la construction (en plus des deux agglomérations d'Ajaccio et de Bastia) se situe sur le littoral (...) » (Melot & Paoli, 2012 : 62) et où des élus sont devenus « les plus actifs avocats d'un assouplissement de la loi littoral lors de la procédure d'élaboration du plan d'aménagement régional au vu des intérêts en jeu » (Ibidem : 63). À Groix, la protection du littoral est garantie dans le PLU qui entrera en vigueur²⁹ de la même manière que dans celui déjà en place. En effet, le fait que « les espaces protégés représentent la plus grande partie du territoire » de la commune, comme le précise le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique pour la révision du PLU (Berjot, 2019 : 23). Il considère que dans le projet, la préservation de l'environnement est suffisamment prise en compte par celui-ci :

Cet enjeu majeur me semble être appréhendé de manière rigoureuse dans le projet (...). Les espaces classés en zones naturelles, agricoles

²⁹ À Groix, en ce moment, a lieu le processus de révision du PLU. Celui-ci sera le document de référence pour le développement urbanistique des douze prochaines années sur l'île. Le travail de terrain a coïncidé avec la période d'enquête publique qui a eu lieu entre le 20 mai et le 21 juin 2019.

et humides (A et N) totalisent ainsi 1277,81 ha, représentant près de 86 % du territoire communal. Dans le même temps, le cumul des zones urbaines et à urbaniser (U et 1AU) soit 211,06 ha, représente une consommation d'espace globalement inférieure à celle du document d'urbanisme précédent (- 1,56 ha), malgré la création de sept OAP³⁰ supplémentaires dédiées à l'habitat. (Op. Cit., 25)

Il est intéressant de constater que, à la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur dit avoir reçu 85 observations de la part de la population dont « *un peu plus de la moitié (...) sont des demandes de reclassement en zone constructible, concernant dans la quasi-totalité des cas des parcelles qui perdent leur caractère constructible dans le cadre de la révision du PLU* » (Ibidem, 9). Si la question de l'extension ou non de la réserve ne semble pas soulever de résistances, la question du caractère constructible ou non des terrains est une véritable problématique dans l'île qui signale une mise en tension possible entre les biens communs et les propriétés privées.

La non appropriation d'un territoire

Lorsqu'on demande à une femme de 34 ans si elle a l'impression que les personnes à Groix sont informées sur le projet d'extension, si c'est un sujet dont on en parle à Groix, elle répond :

Non, on ne parle pas de ça. Ce n'est pas un sujet quoi. Parce qu'en fait, il y a plein de gens qui pensent que c'est déjà la réserve là où ce n'est pas la réserve. Tu vois ? Donc, pour eux, que ça passe de Natura 2000 ou du Conservatoire à la réserve, ils ne voient pas la différence et c'est... Ce n'est pas un sujet quoi. Le sujet c'est le PLU, le fait qu'il y ait des zones qui ne sont plus constructibles, tu vois ? Mais les terrains de la réserve ou du Conservatoire... (elle ne finit pas la phrase et fait un bruit avec la bouche comme disant 'peu importe'). Ce n'est pas un sujet. Enfin, je ne sais pas. En tout cas, je n'ai pas ce sentiment.

Il semble même que, pour beaucoup, c'est justement le caractère non constructible que le littoral non urbanisé détient, garanti dans le PLU, qui le situe hors du marché immobilier et, en quelque sorte lui assure un statut différencié et le place en dehors du débat du moment. Ce n'est donc pas car il se trouve dans une zone de protection plutôt qu'une autre mais d'abord par le fait qu'on ne peut pas y construire qu'on le considère « naturel » et, surtout, « bien commun ».

³⁰ Orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Il s'agit de sept zones dans lesquelles la mairie souhaite permettre la construction de jusqu'à 224 logements, y compris des logements sociaux, pour accueillir de nouveaux résidents à l'année.

Il est important ici de rappeler que, comme il a déjà été dit, la réserve est considérée comme un acteur local qui inspire davantage confiance que certaines institutions que l'on voit comme lointaines ou surtout bureaucratiques, dépourvues d'une connaissance réelle du terrain. Cela est aussi dû au fait que, à Groix, la gestion de la réserve est, d'une certaine façon, éloignée de la vision plus classique d'une telle institution :

La réserve (...) fait autorité et ses conservateurs (naturels) l'administrent sans partage. Elle affiche un caractère expérimental et scientifique, sorte de laboratoire de la nature dont les périmètres sont dessinés sans débat par l'expert géomètre. Le rapport à la nature est ici fondé sur un seul objectif d'observation et de production de connaissances. Avec elle s'instaure une nouvelle autorité dotée d'un certain monopole (Dupré, 2007 : 133).

Si le travail scientifique est, incontestablement, assuré par Bretagne Vivante, le monopole de l'autorité sur le territoire est plus relatif. La gestion se fait ici plutôt par la conciliation et en entretenant des rapports directs avec les habitants. Cette manière conciliatrice de gouvernance du territoire classé RNN ne passe donc pas par une « appropriation » exclusive du territoire. Lucie Dupré signale que c'est ainsi, par ce « geste anthropologique » qu'un territoire se différencie de son contexte :

L'appropriation d'un territoire est liée à un geste anthropologique fondamental qui consiste à tracer un périmètre à l'intérieur duquel s'exerce un nouveau pouvoir (Dupré, 2017 : 133).

Or le périmètre de la réserve est, justement, flou dans l'esprit des habitants de l'île. Dans la presse, on trouve quelques aperçus de conflits potentiels qui ont été réglés par un accord établi à travers le dialogue direct et en évitant le recours aux pouvoirs de police de l'environnement de la conservatrice. Un exemple suffit : en 2002, par erreur, un chemin de remembrement entre Pen Men et Beg Melen, en pleine RNN, a été élargi à quatre mètres par un prestataire travaillant pour le compte de la mairie. Catherine Robert averti qu'un procès verbal peut être dressé au chargé d'urbanisme et au maire de l'époque, selon ce que rapporte le journaliste. Pour autant, cela ne mène pas vers un conflit ouvert entre les institutions ; au contraire : la conclusion de la réunion (et de l'article) est plutôt qu'il a été décidé de mener les actions d'élargissement des chemins de remembrement en concertation avec la RNN en amont des travaux (Un chemin ouvert sur la Réserve Naturelle, 21 mars 2002).

De fait, le personnel de Bretagne Vivante a très tôt manié un discours qui loue la collaboration avec les habitants expliquant refuser de « coloniser » le territoire. En 1991, Max Jonin (secrétaire général de Bretagne Vivante de l'époque) déclarait clairement : « *La protection et la gestion de la réserve doivent se faire en accord avec les Groisillons, nous ne*

colonisons pas un territoire, mais nous apportons un savoir-faire » (Le comité consultatif sur le terrain, 12 juillet 1991).

Ce rôle assumé par l'institution joue pour beaucoup dans son acceptation : elle devient un animateur des relations, un médiateur entre des groupes reconnus comme des usagers légitimes du territoire³¹. Cela passe mieux qu'une autorité, investie du pouvoir de police de surcroît, qui passerait son temps à contrôler les pratiques des habitants du territoire (Dupré, 2007). Cela soulève, en même temps, l'efficacité du contrôle car de nombreux interlocuteurs ont déclaré mal connaître des règles spécifiques qui se pratiqueraient en réserve, en dehors des interdictions les plus connues qui ont déjà été mentionnées (circulation motorisée, ramassage de minéraux). Les activités de ramassage ou de prélèvement semblent faire l'objet d'une méconnaissance plus étendue quant à leur réglementation spécifique. En parlant avec un homme de 53 ans, chasseur sur le DPM, il dit ne pas connaître les règles liées à chaque lieu de conservation présent sur l'île mais préfère discuter s'il y a un problème :

On ne connaît pas les règles, non, honnêtement. On ne connaît pas les règles. On essaye de respecter le milieu, de pas aller chasser avec des chiens, par exemple, ça on sait. Mais après, les vraies règles établies on ne les connaît pas. Honnêtement. Non, franchement non. (...) On n'a pas de problèmes. Si, Catherine [Robert], elle a gueulé parce qu'on faisait des chemins un peu là... Elle a gueulé un peu Catherine [Robert]. Parfois elle n'était pas très contente mais on s'arrange. (...)

[Question] Vous faisiez des chemins comment ? Avec des machines ? Dans la réserve ? Mais pourquoi vous faisiez ça ?

Ben, pour chasser ! (...) On fait quelques chemins par là [Pen Men]. Si tu te promènes, tu les verras les chemins. Ils sont marqués. Enfin, tu vois dans la végétation qu'il y a un chemin quoi. Donc, des fois, elle était un peu colère. Donc elle est venue nous voir. Mais ça s'arrange toujours.

Il assure par ailleurs avoir de bonnes relations avec la réserve, et l'avoir même aidé à débroussailler des zones dans le cadre de la gestion des landes à bruyère vagabonde. Un autre chasseur de 47 ans, rapporte aussi que, bien que pour lui les zones de chasse soient « partout » dans l'île (autant que des zones qu'il qualifie de « naturelles ») il respecte le fait de ne pas pouvoir chasser dans certaines parties que Catherine Robert lui a présenté comme étant en réserve :

[Question] Donc, vous pouvez chasser dans ce secteur mais pas dans la réserve. À cause du bois ou à cause du fait que c'est la réserve ?

³¹ Comme le montre, par exemple, le rôle joué par la conservatrice pour régler le conflit qui a opposé les chasseurs à la mairie (voir page 35).

Parce qu'il y a des plantes et autres... Des champignons, je ne sais plus quoi. Pour éviter d'écraser les... [Il ne finit pas sa phrase].

[Question] Donc Catherine [Robert] vous a dit non ?

Catherine [Robert] elle a dit... Ben ouais. Elle a dit ça c'est en réserve. Mais c'est bien.

Dans cette partie, il s'est agi de montrer combien la demande d'une protection généralisée des zones naturelles de l'île est présente dans les entretiens. En même temps, que celle-ci dissimule divers rapports à la nature, dont j'ai essayé de dresser une typologie. Par la suite, il s'est agi d'aborder la compréhension des zones littorales comme des biens communs, dont la définition autant que la gestion sont problématiques car des usages et des représentations diverses convergent dans celles-ci.

Considérations finales

Portée et limites de cette étude

Ce travail constitue le résultat d'une première analyse d'un territoire qui m'était auparavant complètement inconnu. Les deux mois passés sur Groix pendant lesquels j'ai déployé une enquête ethnographique par entretiens semi-directifs, complétés par un journal de terrain, des observations sur place et l'analyse des archives de la réserve constitués de coupures de journaux, m'ont véritablement permis de comprendre certains aspects de la vie des habitants de l'île, de leur attachement à leur territoire et des dynamiques de gestion institutionnelle des zones naturelles.

Cependant je ne peux pas prétendre à une compréhension parfaite de toutes ces problématiques après si peu de temps passé à les étudier. En particulier, parce que ce travail aurait bénéficié d'une lecture plus complète d'études ethnographiques dans d'autres îles du Ponant, ou plus éloignées, ainsi que des études concernant les aires protégées pour pouvoir établir des analyses comparatives approfondies.

Bien que le cœur de cette analyse soit la relation au territoire, dont le discours sur les pratiques est l'une des expressions, il aurait pu être enrichissant d'approcher l'étude de ces pratiques sociales par de moments d'observation participative. Ceux qui les accomplissent, malgré toute leur bonne volonté, n'ont pu transmettre que partiellement leur expérience sur la carte et par l'expression orale. J'ai eu une occasion de promenade sur le terrain avec un pêcheur à pied passionné et j'ai pu voir le potentiel de cette démarche mais, étant donné l'absence de grandes marées qu'il y a eu par la suite, je n'ai pas pu assister au développement réel de sa pratique.

Ce travail constitue également pour moi la première expérience ethnographique immersive dans un terrain non familier. La vie sur une île bretonne apparaît en effet comme bien exotique à quelqu'un qui descend des hautes villes andines. Cette expérience a été très riche en enseignements sur la manière d'assumer l'identité de stagiaire, enquêtrice et étrangère auprès d'une population réduite et sur des manières de gérer la multitude de strates qui se superposent dans des relations humaines lorsque celles-ci ne se réduisent pas au temps de l'entretien. Je suis satisfaite d'avoir fait preuve de ma capacité à mener une enquête ethnographique et de ma connaissance des méthodes d'enquête dans ce contexte particulier, ce qui m'a permis de construire une analyse réflexive sur ma place dans cette enquête, la

manière dont je l'ai construite et le dialogue mené avec, d'une part, une encadrante scientifique et, d'autre part, un encadrement professionnel sur le terrain.

Je suis convaincue d'avoir recueilli une grande quantité d'information de qualité, même si j'ai eu du mal à tout traiter en profondeur dans les délais serrés du stage. Si l'organisation que nous avons prévu, entre temps de préparation de l'enquête, travail de terrain et, finalement, une étape d'analyse et écriture, continuent de me sembler adéquats, il est clair que mes difficultés sont venues du fait que je me suis laissés « déborder » par le terrain. La grande quantité d'entretiens réalisés, et l'intérêt des discours recueillis, additionné au fait que j'ai étendu mon séjour sur l'île, a fait que j'ai ensuite considérablement manqué du temps pour la transcription, l'analyse et l'écriture. C'est pourquoi je pense qu'il serait pertinent de revenir sur les données pour les traiter en profondeur en vue de produire un autre document, par exemple un article scientifique, qui me permette bénéficier des renseignements non exploités ici par manque de temps et d'espace. Nous avons commencé à évoquer cette possibilité, avec les deux personnes encadrant ce stage, qui semblent également intéressés par cette idée.

Un échantillonnage resserré de la population interrogée aurait sans doute permis de réduire la quantité d'entretiens réalisés ou d'établir plus clairement une étape de réalisation d'entretiens *exploratoires* suivie d'un moment de conduction d'entretiens plus *approfondis*. Sans renoncer pour autant à la méthode inductive choisie et en permettant une meilleure maîtrise du temps. Je pense que cela montre que j'ai été en mesure de garder un cap, malgré l'importance du matériel recueilli, grâce à une problématisation du travail suffisamment pertinente qui a permis de garder une ligne directrice et ainsi d'analyser une question et les résultats de l'enquête.

Ce document est donc un résultat partiel. D'abord parce que cette enquête constitue une première exploration du terrain et, ensuite, parce que nous y présentons ce qui ressort d'une première analyse des entretiens. Je ne citerai qu'un exemple de ces autres chemins possibles : celui de l'évolution du traitement des ordures et le processus récent qui a mené à la fermeture et au recouvrement de la décharge à ciel ouvert, la *Strouilh*, qui se trouvait dans la côte sud, près du village de Quéhello qui aurait pu entrer en contradiction avec la représentation généralisée de cette côte comme « naturelle » et « sauvage ». Un endroit qui avait des fonctions sociales très diverses : lieu de déversement des ordures de toute sorte ; c'était aussi un destin pour les balades hebdomadaires des familles ; une aire de jeux pour les enfants qui allaient trouver des matériaux pour construire des radeaux ou des cabanes, allumer des feux ou, simplement, jeter des cailloux contre des bidons ; c'était aussi un lieu pour aller chiner et

recupérer des meubles, des vélos, des pièces de moteur ou d'électroménager et toute sorte d'autres objets que certains gardent encore comme souvenirs. Une association actuelle, la *Modern Strouilh*, a repris cette dernière fonction avec beaucoup de succès en devenant même créatrice d'emplois grâce à la revalorisation d'objets et vêtements jetés par les groisillons. Encore plus récemment, le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique sur la révision du PLU, a émis une recommandation à la commune lui demandant de créer un lieu, pareillement près de Quéhello, pour recevoir les déchets inertes ce qui permettrait d'éviter leur envoi sur le continent (Berjot, 2019 : 26).

Conclusion

Pour finir, tout au long de cette recherche, j'ai pu remarquer plusieurs caractéristiques concernant les usages et les représentations que les habitants de l'île de Groix se font de leur littoral.

Dans un premier temps, j'ai exposé la manière dont a été conçue la recherche sur le terrain. Il s'est agi d'utiliser une méthode inductive à partir de l'hypothèse que le discours sur les usages permettrait également le recueil des marques d'attachement au lieu et des expressions d'expériences, ressentis, bref du rapport subjectif au territoire.

Ensuite, j'ai pu montrer que le travail et l'analyse du matériel récolté sur le terrain ont permis de dépasser les questionnements initiaux en montrant que les personnes se représentent la réserve comme une institution ayant un rapport complexe au territoire : présente partout, elle semble pourtant détaché de celui-ci, invisible, car le littoral groisillon arbore un paysage naturel continu où les marques des périmètres d'action des différentes institutions de protection présentes sont peu marquées.

Finalement, il a été montré que le rapport au littoral dépassait sans doute l'institution RNN. En effet, j'ai pu démontrer que si le projet d'extension de la réserve semblait ne poser en aucun cas problème aux habitants de l'île c'est parce que le littoral, grâce à plusieurs facteurs historiques et culturels, se plaçait dans la sphère des biens communs. Cette dernière notion soulève d'autres questions tel que je l'ai exposé dans la troisième partie.

Finalement, je pense avoir répondu aux demandes de la structure d'accueil et avoir produit un document qui peut faciliter la compréhension entre la réserve et la population de Groix. Il est bon de souligner que le lien avec la structure d'accueil m'a permis de bien cerner leurs attentes et d'y avoir globalement répondu. Ce travail ne prétend pas pour autant pouvoir

prévoir la réaction future des habitants et les oppositions ponctuelles durant le long processus d'extension car cette enquête ne rend compte que des représentations sociales actuelles en rapport avec la réserve, la gestion institutionnelle des espaces naturels et avec ces espaces. Ce travail tente d'expliquer comment, sous un consensus apparent, se construisent les relations à la réserve.

Il me semble donc important que la suite du processus d'extension puisse être étudié avec des méthodes des sciences sociales pour comprendre les manières dont les groisillons négocieront l'usage de ce territoire avec l'institution, de quelle manière s'exprimeront des possibles points de tension et quels seront les leviers de pression mobilisés. Car le fait qu'il soit généralement accepté de tous l'idée du littoral comme bien commun, n'épargne pas la possibilité de futurs conflits et résistances. Au contraire, des visions et des pratiques très différentes convergent vers le même territoire ; tandis que chacun se réclame comme un usager légitime.

Des nouvelles règlementations, si elles sont renforcées par une institution dont le rôle n'a pas été celui-là jusqu'ici, pourraient déclencher la sensation de cette « appropriation du territoire » dont parle Dupré (2007). Cependant, il semble probable que, comme pour l'interdiction de circulation motorisée, les changements pourront mettre du temps à se mettre en place mais les résistances finiront par s'estomper. L'identité de l'île comme un territoire avec un important pourcentage d'espaces naturels semble convenir à la plupart et, même ceux qui souhaitent le développement du secteur immobilier ou celui des activités industrielles, concèdent qu'il est nécessaire d'en garder « au moins une partie » de l'île.

Dans ce travail, j'ai essayé de ne pas trahir la complexité du terrain en cristallisant des types d'usages ou en réduisant les personnalités rencontrées à des représentants d'ensembles sociaux ou socio-professionnels prédéterminés. J'espère avoir pu rendre compte, au moins en partie, des spécificités des rapports qui unissent les groisillons à leur territoire littoral et à leur réserve naturelle.

Bibliographie

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- Ballèvre, M. et Robert, C. (s. d.). *Géologie de l'île de Groix*. Groix : Réserve Naturelle Nationale de l'île de Groix.
- Beaud, S. et Weber, F. (2010) *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La Découverte.
- Lemieux, C. (2012). 2 – Problématiser. Dans : Serge Paugam (éd.), *L'enquête sociologique* : 27-51. Paris : Presses Universitaires de France. [Document PDF]. DOI : 10.3917/puf.paug.2012.01.0027.
- Réserve Naturelle Nationale de l'île de Groix. (s. d.). *Faune & Flore de la pointe des Chats à Locmaria – île de Groix*. Groix : Réserve Naturelle Nationale de l'île de Groix.

Articles de revue

- Bassett, T. & Gautier, D. (2014). Territorialisation et pouvoir : la Political Ecology des territoires de conservation et de développement. *EchoGéo*. [En ligne]. 29. DOI : 10.4000/echogeo.14044
- Besse, J. M. (2018). Paysages en commun. *Les carnets du paysage*. 33, 5-13. Arles : Actes Sud et Versailles : École nationale supérieure de paysage.
- Cadoret, A. (2017) L'attachement aux lieux dans les conflits liés à l'environnement sur le littoral : une ressource pour leur régulation. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne]. 17(1). [Document PDF]. DOI : 10.1080/14693062.2018.1482823
- Chlous-Ducharme, F. & Lacombe, P. (2011). Pêches populaires et gestion des espaces maritimes. *Espaces et sociétés*. 144-145(1), 73-88. DOI : 10.3917/esp.144.0073
- Dupré, L. (2007). Les conflits d'environnement : entre sites et réserves. *Géographie, économie, société*. [En ligne]. 9(2), 121-140. DOI : 10.3166/ges.9.121-140.
- Melot, R. & Paoli, J. C. (2012). Espaces protégés, espaces sanctuarisés ? Conflits autour de la loi littoral en Corse, *Économie rurale* [En ligne]. 332. DOI : 10.4000/economierurale.3661

Péron, F. (2005). Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (à partir de l'exemple des îles du Ponant). *Annales de géographie*. 644(4), 422-436. DOI : 10.3917/ag.644.0422.

Communications à des colloques

Chlous, F. (2007) La maison secondaire, des formes d'habiter multiples. *Communication au colloque « Habitat et identité : vers une culture de l'habiter ? »*, Bayonne, 26 - 27 novembre 2007.

Sites internet

Boughriet, R. (2019). La France étend son réseau de réserves naturelles. *Actu-environnement.com*. Date de publication : 06 juin 2019. URL : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/emmanuelle-wargon-extension-reserves-naturelles-nationales-33569.php4> (Consulté le 02 août 2019).

GéoBretagne. *TRAMES : Cartographie dynamique du patrimoine naturel de mon territoire*. URL : <https://geobretagne.fr/mviewer/?config=/apps/trames/config.xml> (Consulté le 15 mai 2019).

Insee. *Consulter la PCS 2003 : Professions et catégories socioprofessionnelles*. Date de publication : 01 janvier 2003. URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/professionRegroupee/692a?champRecherche=false> (Consulté le 02 août 2019).

Site officiel de la commune de Groix. *Groix.fr*. URL : <http://groix.fr>

Documents institutionnels

Ballèvre, M., Gélinaud, G., Hardegen, M., Leicher, M. & Robert, C. (2018) *Projet d'extension de la RNN François le Bail de Groix*. [Document PDF].

Berjot, D. (2019). *Révision du Plan local d'urbanisme. Avis et conclusions motivées*. [Document pdf]. URL : <http://groix.fr/modules/kameleon/upload/groix-avisenquetepubliqueplu.pdf>

Conservatoire du Littoral (s. d). *Inauguration de l'exposition du patrimoine naturel de l'île de Groix*. [Dossier de presse].

DREAL Bretagne (2019). *Fiche de suivi du projet d'extension de la RNN François le Bail (Groix)*. [Document non publié].

Le Cornec, E. (2016) *Diagnostic socio-économique Partie terrestre document d'objectifs du site Natura 2000 « Ile de Groix »*. [Document PDF]. URL : http://groix.n2000.fr/sites/groix.n2000.fr/files/documents/page/2018_03_v8_diagnostic_socio_eco_terrestre_natura_2000_geos_ael_groix.pdf

Lorient Agglomération et Agence Française pour la Biodiversité (2018). *Document unique de gestion : Document d'Objectifs du Site Natura 2000 FR5300031 « Île de Groix » & Plan de gestion du site du Conservatoire du littoral « Côte sauvage de Groix »*. Éditeur : Lorient Agglomération.

Robert, C. et al. (2016). *Plan de gestion 2016-2025. Section A : Diagnostic Réserve naturelle nationale François Le Bail Ile de Groix*. [Document PDF].

Coupures de presse

Agrandir la réserve en évitant la mise sous cloche. (16-17 mars 2019). *Ouest-France*. [Coupure de presse non paginée].

L'opération de défrichage reportée en septembre. (12 avril 2011). *Ouest-France*. [Coupure de presse non paginée].

La réserve naturelle : en mots et en images. (6 mars 1990). *Le Télégramme*. [Coupure de presse non paginée].

La richesse du patrimoine révélée. (16 mars 2019). *Le Télégramme*. [Coupure de presse non paginée].

La SEPNB à la rencontre des Groisillons. (7 mars 1990). *Liberté*. [Coupure de presse non paginée].

Le comité consultatif sur le terrain. (12 juillet 1991). *Le Télégramme*. [Coupure de presse non paginée].

Le stationnement des caravanes limité aux trois mois d'été. (8 décembre 1990). *Le Télégramme*. [Coupure de presse non paginée].

Les gravelots des Grands Sables seront protégés (2 mai 2007). *Ouest-France*. [Coupure de presse non paginée].

Travaux de préservation sur la côte sud. (17 septembre 2009). *Le Télégramme*. [Coupure de presse non paginée].

Trou de l'Enfer et Camp des Gaulois. Des nouveaux aménagements pour préserver les sites. (26 novembre 1990). *Ouest-France*. [Coupure de presse non paginée].

Un chemin ouvert sur la Réserve Naturelle. (21 mars 2002). *Ouest-France*. [Coupure de presse non paginée].

Une cinquantaine de chasseurs bloquent la descente des passagers. (11 avril 2011). *Ouest-France*. [Coupure de presse non paginée].

ANNEXES

Annexe 1. Grille d'entretien

Annexe 2. Carte touristique de l'île de Groix

Annexe 3. Proposition de périmètre d'extension de la RNN François Le Bail de l'île de Groix

Annexe 1. Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes	Objectifs
1. Pratiques	1.1. Activités pratiquées : - Description - Organisation - Partenaires - Outils - Temporalité : quand, combien des fois - Endroits où l'on pratique	- Appréhender les différentes pratiques dans des lieux en fonction de leur appartenance ou non à la RNN. - Saisir les pratiques spécifiques au sein des quatre zones d'extension prévues.
	1.2. Évolution des activités - En danger, disparitions - Émergences ou effets de mode - Changements, développements - Contraintes à l'activité	- Distinguer les activités les plus souvent pratiquées de celles dont la fréquence est plus occasionnelle. - Identifier des nouvelles activités dans le territoire. - Incrire l'évolution de l'activité dans la biographie de l'interviewé.
2. Lieux	2.1. Lieux connus et pratiqués : - Émotions, souvenirs, éléments biographiques - Attachement territorial - Accessibilité et entraves à l'accès des terrains littoraux - Usages des lieux - Éléments de la mémoire collective - Représentations des limites	- Dégager le discours du sentiment d'appartenance. - Accéder à la finesse de la pratique des lieux et aux liens avec des activités, ainsi qu'avec des aspects biographiques de l'interviewé. - Comprendre la manière dont ceux qui habitent l'île de Groix expérimentent ce territoire. - Comprendre les liens entre le territoire et les individus qui l'habitent (sens du lieu).
	2.2. Connaissances des outils de gestion et zones protégées - Limites - Historiques - Porteurs de projets	- Appréhender la manière dont les habitants se représentent les différents outils de protection territoriale. - Comprendre quelles sont les connaissances des habitants sur la RNN.
3. Changement	3.1. Connaissance du projet d'extension de la RNN - Moyen de connaissance - Avis, opinions	- Connaître quels sont les éléments de compréhension du projet que les habitants mobilisent. - Comprendre les éléments qui génèrent de l'acceptation ou des réticences sur le projet.
	3.2. Représentations du futur - Évolutions socio-économiques, identitaires, environnementale	- Recueillir des éléments sur la représentation du futur du territoire et du changement. - Dégager certaines problématiques déterminantes dans la gestion du territoire.

En fin d'entretien, nous avons veillé à recueillir un talon de renseignements sociologiques de l'interlocuteur, tels que : âge, sexe, profession, composition familiale, lieu de résidence, appartenance ou non à une association, originaire ou non de l'île et moment d'arrivée, s'il s'agit de quelqu'un qui n'est pas originaire de l'île.

Annexe 2. Carte touristique de l'île de Groix



1 Pen Men
Le bout de l'île... La côte sauvage dans toute sa splendeur...



2 Quelhuît
Quelhuît, petit village typique aux ruelles calmes et sinueuses...



3 Port Lay
Charmant petit port... où la vie maritime fut intense du temps de la conserverie de thons et de sardines...



4 Port Tudy
Le phare rouge à bâbord et le phare vert à tribord annoncent votre arrivée à Port-Tudy...



5 Les Grands Sables
Une des rares plages convives d'Europe... mais la seule vagabonde (déplacement de 160 m en 2 ans)...



6 Les Sables Rouges
L'île aux grenats... certains la nomment ainsi, car ce minéral que l'on retrouve plus particulièrement sur la plage des Sables Rouges après « un fort coup de vent »...



LES SENTIERS PÉDESTRES
Pedestrian walks / Wanderwege / Senderos pedestres

- Sentiers côtiers * : 24,4 km
- Boucle 1 - Port Mélite / Le Méné : 5,8 km
- Boucle 2 - Locmaria / Les Chats : 10 km
- Boucle 3 - Trou de l'Enfer / Saint-Nicolas : 8,3 km
- Boucle 4 - Trou de l'Enfer / Kerlari : 11,7 km
- Boucle 5 - Pen Men : 13,6 km

Grille des distances
Distance grid / Entfernungen / Distancias

Itinéraire	Distance	À pied
Port-Tudy → Le Bourg	0,9 km	10 mn
Port-Tudy → Locquetias	2,6 km	40 mn
Port-Tudy → Camping municipal	1,2 km	15 mn
Le Bourg → Locmaria	1,3 km	15 mn
Le Bourg → La Pointe des Chats	3 km	45 mn
Le Bourg → Le Trou de l'Enfer	4,5 km	75 mn
Le Bourg → Locmaria	2,5 km	35 mn
Le Bourg → Le Trou de l'Enfer	2,5 km	35 mn
Le Bourg → Port Saint-Nicolas	2,5 km	35 mn
Le Bourg → Pen Men	4,5 km	75 mn
Le Bourg → Port Lay	1,1 km	15 mn
Le Bourg → Kerlari	2,5 km	35 mn

Equipements
Facilities / Versich. Einrichtungen / Equipos

- Agence de Lorient Bretagne Sud
- Château d'eau / water tower
- Pompes à feu / fire engine
- Commerces (sans ce village)
- Pharmacie / Pharmacy / Apotheke
- Maison médicale / Health centre
- Maison de retraite / Retirement home
- WC publics / Public toilets
- Gendarmerie / Police station
- Essence / Petrol / Benzin / Gasolina
- Lavoir public / Public laundry

Loisirs
Leisure / Freizeitvergnügen / Actividades de ocio

- Centre nautique / Sailing center
- Port d'avitiation "Parabouff"
- Plage surveillée / lifeguard
- Terrains de sport / Sports ground
- Terrains de tennis / Tennis courts

Sites à visiter
Sights / Besonders sehenswert / Lugares a visitar

- Celaire / Calvary / Kiborenberg / Calvaria
- Église et chapelles / Church and Chapels
- Phare / Lighthouse / Leuchtturm / Faro
- Point de vue / View point
- Tombeau Viking / Viking Tomb / Wikinger Grabsteine / Tumba Vikings
- Réserve naturelle nationale François Laënnec
- Réserve naturelle régionale François Laënnec
- Réserve naturelle nationale François Laënnec

10 Port Saint-Nicolas
Profond valon, magnifique en toute saison, rose au printemps, roux en automne, il surplombe une mer à double entrée...

9 Le trou de l'Enfer
Faille profonde et vertigineuse, spectaculaire par gros temps. La légende dit : ... Mais les contours de l'île vous racontent la suite.

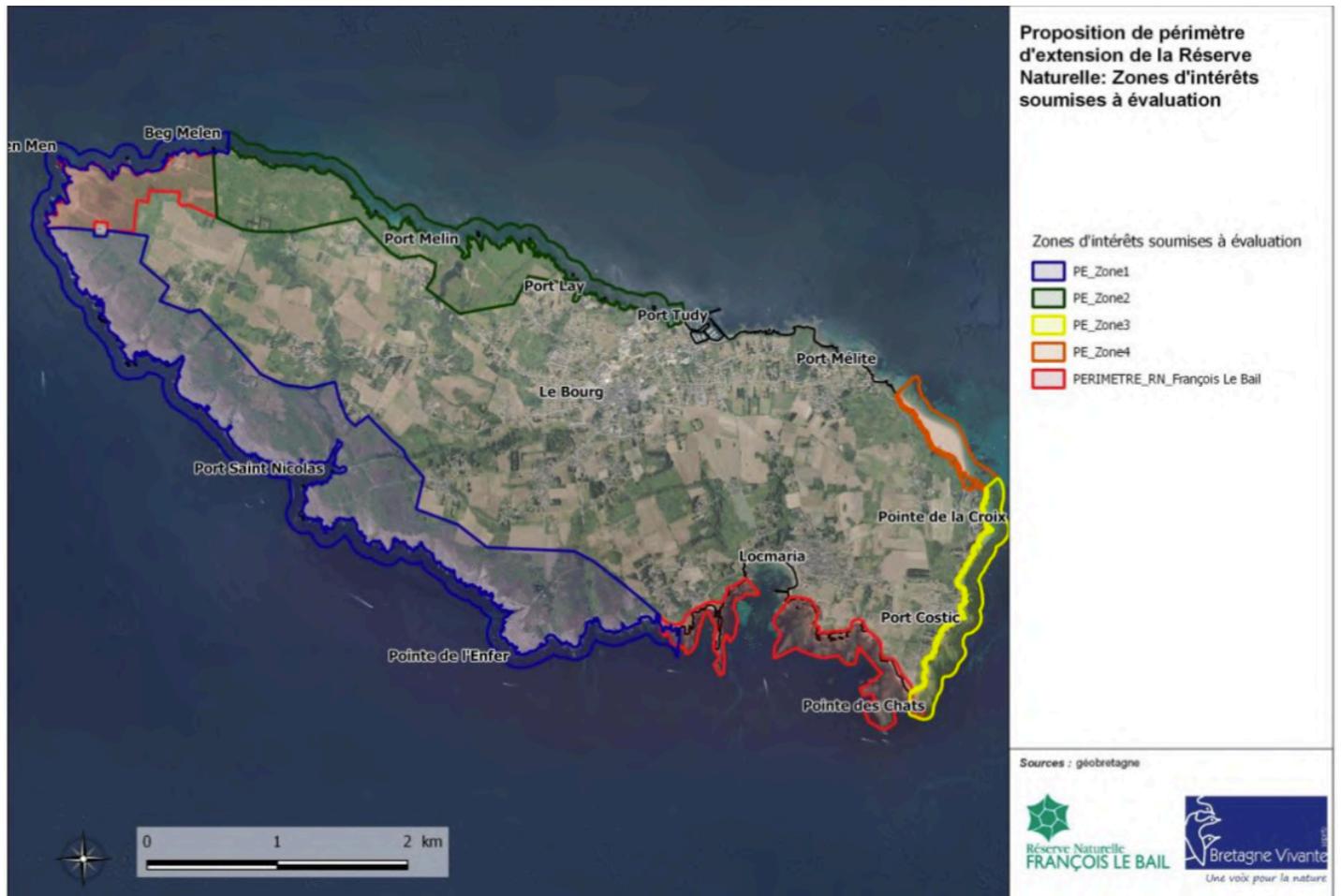
8 Locmaria
Village le plus peuplé de l'île jusqu'à l'essor de Port-Tudy dans les années 1880, ce village offre un défilé de petites ruelles, des lavoirs et fontaines et la chapelle de Notre-Dame de Plasnac au cœur du village.

7 La pointe des Chats
À marée basse, un somptueux plateau rocheux aux éclats argentés : micaschistes, grenats, glaucophanes s'y mêlent dans une subtile harmonie minérale.



Source: Office de Tourisme Lorient Bretagne Sud, disponible sur: <https://reservation.lorientbretagnesudtourisme.fr/medias/documents/document/annexe-2-19PLGROIX-FR.pdf>

Annexe 3. Proposition de périmètre d'extension de la RNN François Le Bail de l'île de Groix



Source : Ballèvre et al, 2018 : 74.